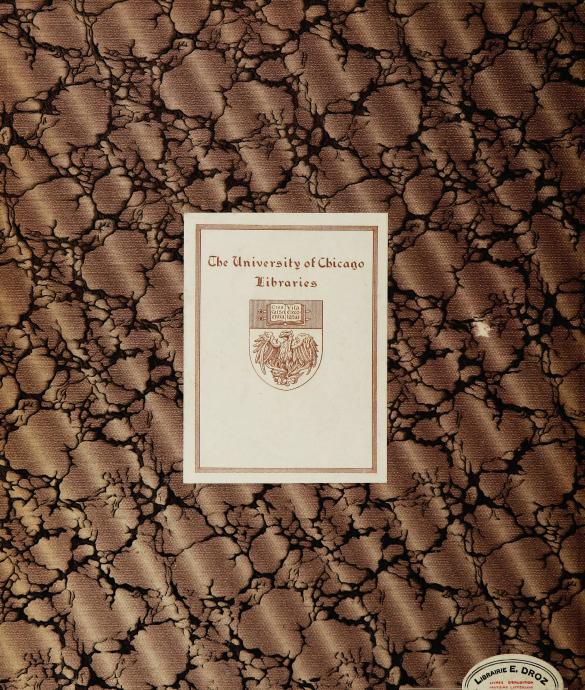
DS P3 R3S3



















LA HUITIÈME CAMPAGNE DE FOUILLES A RAS SHAMRA-UGARIT

(PRINTEMPS 1936)

RAPPORT SOMMAIRE

SUIVI

D'ÉTUDES SUR LES TEXTES ET INSCRIPTIONS

PAR

E. FORRER - F. THUREAU-DANGIN - CH. VIROLLEAUD

XVIII

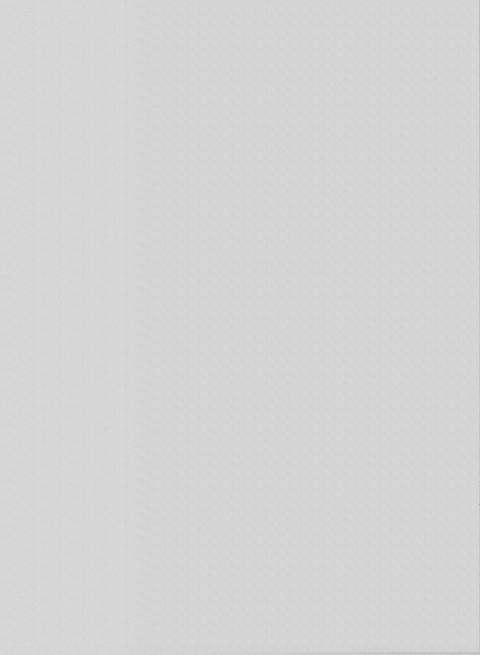
(Extrait de la Revue Syria, 1937.)

PARIS

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER

12, RUE VAVIN (VIe)

1937



LES FOUILLES DE RAS SHAMRA-UGARIT HUITIÈME CAMPAGNE (PRINTEMPS 1936)

RAPPORT SOMMAIRE (1)

PAR

CLAUDE F.-A. SCHAEFFER η

Nos recherches ont duré du début du mois de mars jusqu'à la fin du mois de mai 1936. Elles ont été facilitées grâce au concours que les autorités civiles et militaires en Syrie ont, de nouveau, prêté à la mission. Nous tenons à remercier particulièrement M. Henri Seyrig, directeur du Service des Antiquités, M. le général Huntziger, commandant supérieur des troupes du Levant, et M. Schoeffler, gouverneur de l'État de Lattaquié. Nous sommes également reconnaissant à M. le chef de bataillon Delattre, commandant d'armes à Lattaquié, à M. Badih el Khazen, directeur des travaux publics, à M. le commandant Charollais, conseiller technique auprès du Gouvernement de Lattaquié, et à M. Benoist, directeur des services financiers et fonciers, pour leur appui sur place. Des photographies par avion de nos divers chantiers de fouilles, exécutées par M. le capitaine Petit (pilote adjudant-chef Gaudichon), sur ordre de M. le colonel Lhermite, commandant les forces aériennes du Levant, ont été très précieuses pour nos travaux de relevé et de reconnaissance du terrain.

Subventionnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, le Conseil des Musées Nationaux et le Ministère de l'Éducation Nationale, la Mission, à laquelle le Gouvernement de Lattaquié accorda son aide effective, occupa une moyenne de 200 ouvriers, pendant toute la durée des recherches. Le temps a favorisé nos travaux; les dernières pluies d'hiver s'arrêtèrent relativement tôt, tandis que la température du commencement d'été fut clémente.

(4) Un résumé de ce rapport a été lu le 24 juillet 1936, devant l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres. Il fait suite aux rapports sur les sept précédentes campagnes : Syria, X, 1929, p. 285-297; XII, 4931, p. 4-14; XIII, 1932, p. 4-27; XIV, 4933, p. 93-127; XV, 4934, p. 406-136; XVI, 4935, p. 441-476; XVII, 4936, p. 405-149.

M. Georges Chenet, notre fidèle compagnon depuis sept ans, retenu à son foyer par une fièvre paludéenne tenace, contractée pendant la campagne de 1935, n'a pas pu rejoindre la mission.

Comme l'an dernier, M. Jean de Jaegher et M. Paul Pironin, architectes, assuraient les relevés des constructions mises au jour et aidaient à la surveillance sur les chantiers de recherches.

I. - LE PLAN DE LA VILLE BASSE.

Afin de poursuivre le dégagement de la ville du niveau I, celle de l'Ugarit phénicienne et mycénienne des xv° au xn° siècles, trois chantiers furent mis en action sur le tell, cf. le plan, pl. XXVI, A, B, C.

Voici quelques indications complémentaires relatives au plan des quartiers de la ville occupant l'extrémité nord-est du tell.

Au rempart était adossé, de l'intérieur, une file de spacieuses maisons privées. Elles avaient une sortie sur le rempart au pied duquel s'étendaient les jardins de la ville des deux côtés du nahr (1). Au sud, leurs portes s'ouvraient sur une rue orientée est-ouest, parallèle à l'enceinte et que nous appellerons, rue du Rempart, pl. XXVI, B. Entre cette rue et le pied de l'acropole s'étendait une autre rangée de maisons privées, plus profondes et séparées par des rues ou des impasses orientées nord-sud. L'une, rejoignant perpendiculairement la rue du Rempart, a été dénommée par nous : rue de la Harpé, puisque c'était dans une des maisons attenantes que nous avons trouvé, en 1935, la belle arme reproduite dans notre précédent rapport (2).

II. — LE TELL PRÉHISTORIQUE.

La pente de l'acropole ne porte aucune construction. Ses couches supérieures se composent de terre fine, ce qui fait supposer qu'il y avait une ceinture de jardins entre la ville inférieure et la ville haute. Vers le bas de la

⁽¹⁾ Cf. nos observations dans le rapport de la cinquième campagne, Syria, XV, 1934, p. 108.

pente nous mîmes au jour dans le chantier A, pl. XXVI un solide mur légèrement courbe dont la construction à profil incliné rappelle nettement le mur dégagé en 1933 à la base extérieure du rempart (1). La suite des fouilles nous dira s'il s'agit ici d'un ouvrage de défense ou simplement d'un mur de soutènement destiné à éviter les glissements de terre sur cette pente fortement déclive.

Nous avions déjà observé pendant nos précédentes campagnes que sur cette pente les couches des III° et IV° millénaires, farcies de fragments de vases peints du type de Jemdet Nasr et d'El Obéid, affleurent la surface. Il n'y a plus de doute maintenant que cette déclivité représente la pente nord de l'ancien tell préhistorique qui était sensiblement de moindres dimensions que le tell actuel. Toute la partie de la vaste colline constituant la terrasse au pied septentrional de l'acropole ne doit sa formation qu'à l'accroissement d'Ugarit à partir du niveau II, c'est-à-dire à partir du début du deuxième millénaire (2).

A cette époque aussi remonte la construction du rempart. Son orientation a déterminé le tracé des rues qui a été maintenu jusqu'au temps de la ville mycénienne du niveau I, lorsque l'ouvrage n'avait plus de valeur défensive ⁽³⁾. Le plan de la ville basse, tel qu'il apparaît sous nos fouilles reflète donc sensiblement le plan d'Ugarit du niveau II, celui du Moyen Empire. Ainsi s'explique certaines superpositions observées entre des bâtiments ou des tombes des deux niveaux.

III. — LE PLAN DE LA VILLE HAUTE.

Des constatations analogues ont été faites dans les quartiers sur l'acropole. Ici, également, les maisons sont construites le long de rues parallèles orientées d'Est en Ouest et divisées en quartiers par des rues ou impasses orientées nord-sud. Les deux grands temples phéniciens dégagés dans cette partie de la ville, dédiés l'un à Baal, l'autre à Dagon (4), se logent très exactement dans ce plan urbain. Leur fondation, nous l'avions constaté l'an dernier, remonte

⁽¹⁾ Cf. le rapport de la cinquième campagne, dans Syria, XV, 1934, p. 108 et pl. XI, 1.

⁽²⁾ Que la ville s'appelât Ugarit dès le début du II^o millénaire un texte de l'époque d'Hammourabi mentionnant un « homme d'Ugarit » trouyé à Mari, le prouve. Cf. A. Parrot,

Les fouilles de Mari, dans Syria, XVIII, 1937, p. 74, note 1.

⁽³⁾ Cf. nos observations dans rapport de la septième campagne, dans Syria, XVII, 1936, p. 146.

⁽⁴⁾ Cf. notre rapport de la sixième campagne, dans Syria, XVI, 1935, p. 155.

au temps du Moyen Empire. La ville mycénienne sur l'acropole a donc également épousé le plan de l'Ugarit phénicienne du temps des Senousrit et des Amenophis. Ses quartiers serrés, traversés par des ruelles parallèles, ses maisons composées de nombreuses pièces et d'une courette intérieure, supposent une population très dense. Les toits étaient formés par des terrasses horizontales, faites de terre comprimée, cela est prouvé par les nombreux rouleaux en pierre que nous trouvons parmi les ruines (fig. 2). Dans les maisons dégagées pendant cette campagne, chantiers B et C, pl. XXVI, l'habitation proprement dite se trouvait au premier étage. Il n'en subsiste que les escaliers en pierre, parfois avec palier de repos, derrière lesquels était discrètement logé le cabinet. Les nombreuses chambres et pièces du rez-de-chaussée, à en juger d'après les trouvailles, étaient destinées aux logements des serviteurs. On y conservait aussi les provisions ou les marchandises. Dans l'une, en effet, huit pithoï, hauts de plus d'un mètre, étaient encore alignés, pl. XX, 3. D'une autre pièce, nous retirâmes une sorte d'étiquette en terre cuite de forme triangulaire portant l'empreinte d'un cylindre ainsi qu'une inscription en cunéiformes accadiens mentionnant une quantité de blé (1). Il y avait là aussi des ateliers et des comptoirs où des artisans et des artistes vaquaient à leurs occupations. L'un d'eux était sculpteur. Sa dernière œuvre, la stèle reproduite pl. XVII, était restée sur place, inachevée. Il n'y avait pour la terminer qu'à finir de creuser le champlevé au centre du panneau (2), puis à polir les creux et le cadre de la stèle.

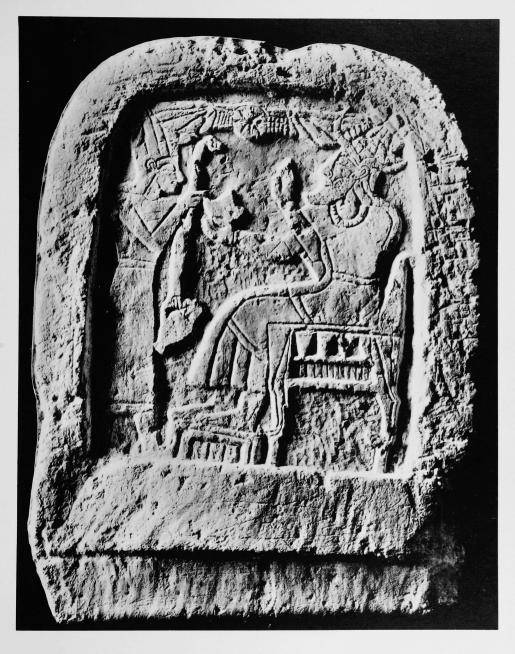
IV. — LA STÊLE DE L'HOMMAGE AU DIEU EL (?)

Faite d'un bloc de serpentine altérée, apporté des montagnes, la stèle figure un officiant en exercice devant une divinité (fig. 1). Assis sur un trône richement orné, copie fidèle des fauteuils d'apparat du temps du Nouvel Empire, le dieu porte le costume syrien des personnages de marque, telles que les peintures égyptiennes des XVIII° et XIX° dynasties le représentent et se composant

1934, figure 8, p. 134, par M. Ch. Virolleaud.

(2) Dans l'angle formé par les bras levés du personnage assis et le giron, le creux du champleyé n'est pas entièrement terminé.

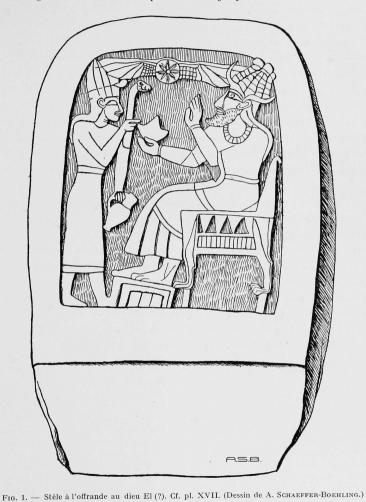
⁽⁴⁾ Cf. la note de M. E. Dhorme, à la suite de ce rapport. A comparer aux étiquettes trouvées pendant la cinquième campagne, et publiées en appendice à notre rapport, dans Syria, XV,



Stèle figurant une offrande au dieu El. Haut. : o^m ,47. RAS SHAMRA-UGARIT.



d'une longue chemise dont les plis tombent jusqu'aux chevilles. Au-dessus



d'elle, est ajustée une bande d'étoffe faisant deux fois le tour des hanches

retenue à la taille par une ceinture (1). Les épaules sont couvertes d'un châle formant pèlerine ouverte par devant, par où passent les bras. Le sculpteur n'a marqué le raccord du bras avec l'épaule gauche que par une ligne très fine indiquant le pli du châle ou sa transparence (2). La double ligne striée faisant le tour du cou représente soit un collier, soit l'encolure brodée du vêtement (3). Les pieds, apparemment nus, reposent sur un tabouret. La coiffure, en forme de tiare tripartite a une certaine ressemblance avec la couronne égyptienne qui caractérise Osiris. A sa base, deux grandes cornes naissent du front ou plutôt de la tempe gauche de la divinité (4). A la partie postérieure de la tiare, c'est un ruban ou une mèche de cheveux, qui tombe sur l'épaule et le dos du dieu. Sa figure, vue de profil, montre des traits nettement sémitiques caractérisés par un gros nez tombant attaché à un front fuyant, des lèvres bien dessinées, de grands yeux coupés en amande. La lèvre supérieure est garnie d'une petite moustache dont les pointes descendent sur la grande barbe soigneusement frisée à pointe avancée, qui cache le menton. De sa main gauche levée, aux paumes tournées à l'extérieur (5), le dieu esquisse le geste d'accueil ou de bénédiction, tandis que dans la droite avancée, il tient un objet en forme de cône renversé duquel s'élève un autre cône de plus petite dimension. Cela pourrait être une fleur stylisée, mais, vues ses dimensions, nous proposerions plutôt d'y reconnaître un brûle-encens en forme d'une écuelle conique. Les dépôts votifs retrouvés à Ras Shamra nous en ont livré de très nombreux exemplaires présentant parfois encore, au fond du creux, les traces du feu (6). La pointe surmontant le bord du vase, sur notre

⁽¹⁾ Le même vêtement est porté par l'un des Syriens captifs figuré sur les plaquettes émaillées du palais de Ramsès III à Medinet-Habou, cf. G. Maspero, Ars-Una, Histoire générale de l'Art, Égypte, pl. II, et du même, Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique, II, p. 452.

⁽²⁾ Sur ce châle formant pèlerine, cf. Mas-Pero, Hist. anc., II, p. 151 et p. 141. Le même vêtement est porté par l'un des envoyés de Retenou sur la fresque d'une tombe de Thèbes datée vers 4500, British Museum, n° 37991 et Maspero, loc. cit., p. 283, première figure à gauche du registre inférieur.

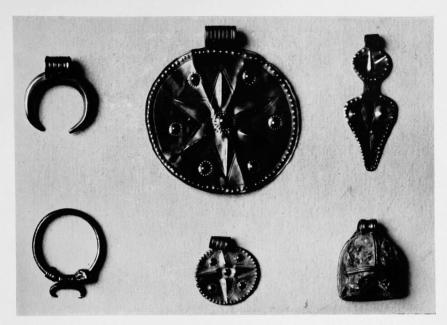
⁽³⁾ Sur ce détail, voy. l'une des plaques de Medinet-Habou dans Maspero, loc. cit., pl. II, deuxième figure à gauche.

⁽⁴⁾ Ayant figuré les cornes de face, l'artiste était obligé de les faire sortir de la tempe au lieu du front.

⁽⁵⁾ L'artiste semble avoir fait confusion et inverti les mains par rapport aux bras.

⁽⁶⁾ Dans ces dépôts les brûle-encens sont souvent réunis en grand nombre, fig. 3. Nous supposons que ces récipients ayant servi au culte devaient être soustraits à tout usage profane, et c'est pour cette raison qu'on les enterrait.

SYRIA, 4937. Pr. XVIII.







 $\label{eq:condition} Pendentifs en or et en argent (xiv^e siècle) \\ (grandeur naturelle à l'exception de la triade en argent agrandie au double).$



stèle, serait alors une stylisation de la flamme ou de la fumée que dégage la braise odoriférante (1),

Devant la divinité se tient debout un personnage vêtu d'une longue robe serrée à la taille par une ceinture. Il est coiffé d'une haute tiare ornée à la partie frontale de l'uraeus, ressemblant à la couronne blanche des pharaons d'Égypte. Elle se termine par un large couvre-nuque et un fanum tombant jusque sur le dos. Dans la main gauche, le personnage tient une œnochoé de forme élancée apparemment en métal. Nous n'en avons pas l'exact équivalent parmi les vases en terre cuite trouvés jusqu'ici à Ras Shamra. Dans la droite, il lève vers le dieu un objet rituel en forme de sceptre à tête recourbée. Audessus des deux personnages est figuré le disque ailé gravé d'une étoile à huit branches (2), les ailes touchant d'un côté à la coiffure de l'officiant, de l'autre à la tiare du dieu.

La stèle étant anépigraphe, nous sommes pour l'identification de la divinité et de l'officiant, réduit à des hypothèses. Pour ce qui est de la divinité, il faut, à notre avis, renoncer à la considérer comme étant Ba'al. Ce dieu, dont les textes de Ras Shamra nous rapportent l'humeur combative est figuré sur les nombreux monuments d'Ugarit sous les traits d'un homme plutôt jeune, toujours debout, portant un casque ou une tiare ayant la forme de la couronne de la Basse Égypte. Ses attributs sont la foudre ou la lance et la massue brandie au-dessus de la tête. Or, le dieu sur notre stèle est assis et visiblement d'âge mûr. Il a l'air accueillant, à la fois paternel et majestueux. Nous sommes tenté d'y reconnaître le grand dieu El, celui qui, dans les textes de Ras Shamra est qualifié de roi, père des années (3). Placé en tête du panthéon phénicien, El, qu'on appelle le sage (4), accorde aux autres dieux la sagesse et l'éternité (5). Comme le rappelle M. Dussaud, les auteurs anciens, notamment

⁽⁴⁾ On retrouve un encensoir analogue entre les mains de Ramsès II officiant devant Horus, sur un bas-relief de son temple funéraire. Cf. Lepsus, Denkmäler, Abt. 11I, pl. 167. Reproduit aussi dans F. Vigouroux, Dietionnaire de la Bible, Paris, 1926, t. II, p. 1778, fig. 565. Pour la stylisation de la flamme en pointe au-dessus de l'encensoir, cf. les candélabres figurés sur les stèles votives de Carthage, G. Perrot et Ch. Cui-

PIEZ, Histoire de l'Art, t. III, p. 134, fig. 82-83.
(2) Analogue à l'étoile sur les pendeloques

en or, pl. XVIII.

⁽³⁾ CH. VIROLLEAUD, Un poème phénicien de Ras Shamra, dans Syria, XII, 1931, p. 198.

⁽⁴⁾ GH. VIROLLEAUD, Un nouveau chant du poème d'Aleïn-Baal, dans Syria, XIII, 1932, p. 133 et 139.

⁽⁵⁾ D'après Dussaud, Le sanctuaire et les dieux phéniciens de Ras Shamra, dans Rev. de

Philon de Byblos, confirment la prééminence d'El et ils s'accordent à lui reconnaître un caractère solaire très net, le comparant au Kronos des Grecs (4). Précisément, la scène sur notre stèle se passe sous l'emblème du disque solaire ailé. Peut-ètre faut-il conclure de la présence des cornes fixées à la coiffure du dieu à une parenté entre lui et le dieu Ba'al qui porte, lui aussi, des cornes et des cornes de taureau (2), avec lesquelles, suivant l'expression même du poète de Ras Shamra, il terrasse et déchire ses adversaires (3). Mais le même texte



Fig. 2. — Rouleaux en pierre pour les terrasses en terre des maisons d'Ugarit. (Long. 0 m. 51 à 0 m. 60.)

nous apprend (4) que El, également, prenait parfois la forme d'un taureau, appelé Shor-El, le Taureau-El, et ce fut sous cette hypostase qu'il semble s'être uni à Acherat-de-la-Mer, la grande déesse de Ras Shamra. Si notre interprétation est juste, notre stèle offre la première représentation du dieu suprême des Phéniciens d'Ugarit que nous avons trouvée à Ras Shamra.

En ce qui concerne le personnage devant la divinité, sa tiare ornée de l'uraeus le distingue comme un très haut dignitaire. Peut-être devons-nous y reconnaître le roi d'Ugarit en personne, qui cumulait les pouvoirs temporels et spirituels (5), à l'instar du pharaon d'Égypte et des autres roitelets de Syrie (6).

L'œnochoé, dans la main gauche de l'officiant doit contenir le vin, ou ce

l'Histoire des Religions, CV, figure 32, p 285, la réunion de ces deux vertus définit chez les Sémites, la divinité.

- (4) R. Dussaud, La mythologie phénicienne d'après les tablettes de Ras Shamra, dans R. H. R., CIV, 4931, p. 358.
- (2).C. F.-A. Schaeffer, La stèle du Baal au foudre de Ras Shamra, dans Fondation E. Piot, Monuments et Mémoires, t. XXXIV, p 9 (du tirage à part).
- (3) Ch. Virolleaud, Un poème phénicien de Ras Shamra, dans Syria, XII, 1931, p. 223.
- (4) Ch. Virolleaud, Nouveau poème d'Aleïn-Baal, loc. cit, p. 133.
- (5) C. F.-A. Schaeffer, Stèle du Ba'al au foudre, l. c., p. 12.
- (6) Les rois de Sidon de la dynastie d'Eshmounazar étaient grands-prêtres d'Astarté, cf. R. Dussaud, dans Syria, XIV, 1933, p. 335.

SYRIA, 1937.



Hache d'apparat en bronze plaquée argent et divers outils en bronze (x_1v^e - x_{111}^e siècles). Longueur de la hache: 0 m. 184; du double croc: 0 m. 230.



que les poèmes de Ras Shamra appellent « le sang des arbres » ce qui, peutêtre, était la même chose. Ces liquides sont expressément mentionnés dans des offrandes au dieu El (4). L'objet qu'il présente dans sa main droite levée, à première vue, pourrait être considéré comme une torche ayant servi à allumer l'encensoir que tient le dieu. A l'examiner de près, nous croyons reconnaître dans la partie recourbée et renflée à l'extrémité supérieure du sceptre une tête d'animal munie de cornes. Si nous ne sommes pas victimes d'une illusion, le sceptre ressemble à celui que tient l'officiant sur le naos phénicien de Sidon conservé au Louvre. L'identité du geste et des attributs est, en effet, frappante (2). Un sceptre analogue est figuré aussi sur un ex-voto voué à Astarté du Musée du Caire (3). Enfin, M. Dussaud a reconnu le même instrument entre les mains du roi de Sidon sur les monnaies de cette ville frappées au Ive siècle (4). Mais, dans ces trois cas, l'encensoir semble être attaché au sceptre même, tandis que sur la stèle de Ras Shamra il est remis au dieu.

Reste la question de la date du monument. Pris dans l'ensemble, le style comparé à celui des reliefs sur les autres stèles jusqu'ici trouvées à Ras Shamra, pourrait donner l'impression d'être plus tardif. Au contraire, quand on analyse les détails, cette première impression disparaît. En effet, le costume du dieu et la forme de son trône se retrouvent, comme nous l'avons vu, sur des monuments égyptiens du temps des XVIII°-XIX° dynasties. D'autre part, la scène elle-mème, ainsi que les caractéristiques du dieu, répondent aux traditions du culte telles que les textes alphabétiques de Ras Shamra datant des xv°-xiv° siècles nous les révèlent. Rien ne nous oblige donc a priori, à croire notre stèle plus récente que le xmr° siècle, époque finale de l'Ugarit phénicienne et mycénienne. Les indications stratigraphiques sont favorables à cette conclusion. Le monument reposait à 1 m. 25 de profondeur dans une maison

⁽⁴⁾ Ch. Virolleaud, Nouveau chant du poème d'Aleïn-Baal, l. c., p. 133.

⁽²⁾ M. Noël Aimé-Giron avait considéré l'officiant sur le naos de Sidon comme une divinité, cf. son étude dans le Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, XXXIV, p. 36; M. DUSSAUD, qui nous a rendu attentif à cet intéressant monument, a démontré qu'il s'agit en réalité du roi de Sidon (cf. Syria,

XIV, 4933, p. 335). Un fragment de stèle présentant un personnage muni du même sceptre provenant de Saïda a été publié par Maurice Dunand, dans Syria, VII, 4926, p. 427 et pl. XXXIII, 21.

⁽³⁾ M. Noël Aimé-Giron, Un ex-voto à Astarté, Bulletin de l'Inst. fr. d'arch. orientale, XXV, 1925, p. 191 et figure 18.

⁽⁴⁾ R. Dussaud, dans Syria, loc. cit., p. 335.

qui a été élevée sur les fondations d'une construction de la première moitié du xive siècle. Elle en épouse exactement le plan et l'orientation. Certains indices, comme le manque de pierres de taille aux angles des murs et aux jambages des portes semblent indiquer que la reconstruction date de la dernière époque d'Ugarit, mais qu'elle ne peut guère être postérieure à la fin du xire ou au début du xire siècle.



Fig. 3. — Dépôt votif de brûle-encens, de lampes et de gobelets en terre cuite (XIV°-XIII° s.).

V. — DEUX NOUVELLES GRANDES TOMBES DE L'ÉPOQUE MYCÉNIENNE.

Dans la partie sud du chantier C sur l'acropole, cf. le plan pl. XXVI, le terrain monte assez brusquement (4) vers l'un des points les plus élevés du tell. C'est la butte atteignant 27 m. 76 située à 145 m. à l'ouest du point culminant coté 31 m. 30, cf. pl. XXV. Le rehaussement du terrain est dù ici aux ruines provenant d'un quartier de maisons dont faisait précisément partie celle dans

⁽i) L'exfrémité nord du chantier C est à 21 m. 18 d'altitude, la limite sud atteint la cote de 27 m. 46, cf. le plan pl. XXV.

laquelle nous avons trouvé la stèle. Lors de leur construction, on avait utilisé les fondations et, en partie même, les murs des bâtiments se trouvant immédiatement au-dessous. Ce sont de spacieuses maisons privées dont chacune contenait, installées sous l'une des pièces du rez-de-chaussée, le caveau de famille. La chambre funéraire est voûtée en encorbellement et précédée d'un dromos avec escalier en pierre, figures 4 et 5. Par-dessus la voûte un sol en terre battue, par endroit encore en place, avait été établi. Son niveau correspond au sol des autres chambres et pièces de la même maison. En avant du dromos, une porte fait communiquer la pièce située audessus du caveau avec une sorte d'antichambre. Dans l'une des tombes, sous les dalles en partie arrachées de la chambre funéraire, nous trouvâmes une grande jarre enfouie debout dans la terre. L'entrée du col devait se trouver au niveau des dalles. C'était la réserve d'eau conformément au rite funéraire observé dans toutes les grandes tombes de l'époque mycénienne trouvées à Ras Shamra. Les deux nouveaux caveaux, comme tous les précédents, avaient été vidés de leur contenu dès l'antiquité. Seuls sont restés sur place les fragments céramiques parmi lesquels il y a de nombreux tessons de vases mycéniens peints. Ils permettent d'attribuer avec certitude ces tombes et les constructions dont elles dépendent au xmº siècle.

VI. — Nouvelles tablettes cunéiformes.

Dans le chantier C, les couches supérieures du niveau I n'ont livré aucune tablette. Mais, dès que nous atteignîmes les couches du xive siècle, se trouvant ici enfouies sous 2 à 3 mètres de déblais plus récents, nous rencontrâmes plusieurs nouvelles tablettes et fragments. Quelques-unes seront publiées à la suite de ce rapport.

M. Thureau-Dangin a bien voulu se charger de l'étude de certains contrats rédigés en accadien. D'après l'un d'eux, un citoyen d'Ugarit laisse à sa femme tous ses biens, y compris ses serviteurs et servantes. Les deux fils ne doivent élever aucune contestation et honorer leur mère. La femme mariée semble avoir joui d'une position très respectée dans la société ugaritienne (4). A en

⁽⁴⁾ Cf. aussi la lettre adressée par Talamyani à sa mère, que publiera M. Édouard Dhorme.

juger par un texte trouvé en 1934, il semble que pendant une minorité, ce fut une reine qui détenait le pouvoir à Ugarit (1).

M. Virolleaud a accepté de déchiffrer les nouveaux textes alphabétiques. Parmi eux, il y a une liste nominative des employés et serviteurs attachés aux sanctuaires de la ville. Il se confirme que pour les affaires relatives aux temples et aux prètres, ainsi que pour les textes mythologiques, c'est exclusi-



Fig. 4. — Vue extérieure de la grande tombe mycénienne VIII montrant sa disposition dans le sous-sol de la maison et la porte donnant accès au dromos (XIIIº s.).

vement le cananéen, ou proto-phénicien écrit en cunéiformes alphabétiques, qui fut en usage à Ras Shamra-Ugarit. On s'en servait de mème pour la plupart des documents concernant les affaires intérieures de la ville. C'est par l'écriture alphabétique et en langue cananéenne également, que s'exprimaient, dans leur correspondance privée, les membres de la maison royale. Une lettre découverte pendant cette campagne le prouve. C'est d'après la traduction due à M. Édouard Dhorme un message conçu en des termes extrèmement déférents adressé par Talamyani (*Tlmyn*), qui est le « voyant » de la propre sœur

⁽⁴⁾ F. Thureau-Dangin, Une lettre assyrienne à Ras Shamra, dans Syria, XVI, 1935, p. 188.

du roi d'Ugarit, à sa mère. Par contre, quand il s'agissait de rédiger un acte juridique (1) ou de dresser le bilan d'une affaire commerciale (2), c'est l'accadien et l'écriture babylonienne qui furent souvent employés. Langue diplomatique de l'époque, le babylonien devait également servir pour la correspondance officielle entre Ugarit et les pays voisins. C'est en cette langue, en effet, que sont rédigés les documents émanant des chancelleries étrangères, jusqu'ici retrouvés à Ras Shamra. Une tablette de cette campagne en apporte une nouvelle confirmation. C'est une lettre du roi de Karkemish adressée à A-aš-ta-ri, roi du pays d'Ugarit. M. E. Dhorme, qui se propose de consacrer une étude à cet intéressant document, me fait savoir que certaines particularités de l'écriture ne se rencontrent que dans les lettres d'El-Amarna et dans les textes accadiens de Boghazkeui. Les indices paléographiques concordent donc avec la date que nous avions assignée à la couche renfermant ces textes, la première moitié du xiv° siècle.

VII. — LE TREMBLEMENT DE TERRE D'UGARIT AU XIV^e SIÈCLE.

L'état dans lequel se présentent les ruines de la couche aux tablettes à la base du niveau I est fort variable. A certains endroits la destruction était radicale; à d'autres, seulement partielle, de sorte que les maisons, après réparation des murs, avaient continué d'ètre occupées. D'une façon générale, les fondations étaient restées intactes. Les traces d'incendie sont plutôt rares et nettement localisées. Dans certains cas, la partie inférieure de la façade était restée debout, quoique fortement penchée à l'extérieur, tandis que les pierres de taille des assises supérieures gisent au pied du mur comme les éléments d'un puzzle. Dans un des plus beaux bâtiments jusqu'ici dégagés à Ugarit, le mur de la façade construit tout entier en pierres de taille, avait glissé sur sa fondation à partir de la première assise dépassant le sol ancien. Tous ces indices indiquent très nettement un tremblement de terre suivi, par endroits, d'un incendie.

⁽⁴⁾ Voy. les contrats mentionnés plus haut.

⁽²⁾ F. Thureau-Dangin, Un comptoir de laine pourpre à Ugarit, dans Syria, 4934, p. 437.

On sait que le bassin oriental de la Méditerranée, ses côtes et ses îles forment une des régions de l'écorce terrestre où les mouvements du sol et du fond de la mer sont les plus fréquents. Combien de fois aux époques histo-

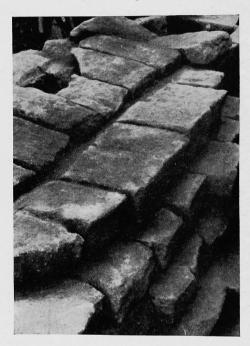


Fig. 5. — Détail de la construction en encorbellement de la chambre funéraire de la tombe mycénienne VIII (XIII° s.). A comparer avec la figure 4.

riques les villes du littoral syrien ont-elles été détruites par des tremblements de terre. Seul, le défaut de renseignements littéraires, fait qu'on ne se doute pas des ravages que la même calamité causa dans ces régions aux hautes époques. On sait qu'à plusieurs reprises, la vaste résidence de Cnosse avait été endommagée ou détruite par des tremblements de terre (1). Les magnifiques objets retirés des ruines du palais continuent à courir le même risque au Musée de Candie (2). Lors des fouilles de contrôle entreprises ces dernières années par une mission de l'Université de Cincinnati, à Hissarlik, il a été reconnu que la fameuse sixième ville, celle que l'on

tenait pour la forteresse de Priam, a été également détruite par un tremblement de terre (3). Lors de notre visite sur le célèbre site, au retour de cette

causé de nouveaux dégâts, la direction du musée s'est décidée à remanier le bâtiment afin de prévenir les dangers d'effondrement.

(3) Karl W. Blegen, Excavations at Troy, 1934, dans American Journal of Archeology, XXXIX, 1935, nº 1, p. 17 (du tirage à part).

⁽¹⁾ Le dernier en date à Cnosse est celui qui causa la destruction finale du palais à la fin du xv° ou au début du xv° siècle; cf. Sir Arthur Evans, The palace of Minos at Knossos, vol. IV, part. II, p. 942 et suiv.

⁽²⁾ Le tremblement de terre de 1935 ayant

huitième campagne (1), nous avons pu nous rendre compte que les effets du séisme sur les maisons avaient été les mêmes à Hissarlik qu'à Ugarit. Les

ruines présentent relativement peu de traces d'incendie, par contre, on rencontre beaucoup de murs lézardés, penchés ou écroulés.

Ce qui donne à la constatation de la couche de destruction par tremblement de terre à Ras Shamra tout son intérêt, c'est que nous pouvons dater la catastrophe assez exactement. Les indices archéologiques sont formels: le séisme a dû avoir lieu au cours du xive siècle. C'est à la lumière de cette constatation qu'un passage assez énigmatique de l'une des lettres de Tell el Amarna avant trait à Ugarit prend une signification nouvelle. Dans ce document, Abimilki, roi de Tyr, signale à Aménophis IV (2) qu'Ugarit a été ra-



FIG. 6. — La tombe XXXVII en place, avant l'ouverture. Au-dessus de la dalle de couverture (à la hauteur de la pelle de l'ouvrier), on remarque un matelas de terre intact sur lequel repose une forte couche de décombres provenant de maisons démolies du XIII° siècle.

(4) Nous tenons à remercier
M. Blegen de son aimable accueil et des informations qu'il nous a données sur les lieux.
Pendant notre séjour à Istanbul, M. Gabriel a bien voulu nous offrir l'hospitalité de l'Institut français d'Archéologie et nous faire profiter de sa profonde connaissance du pays.
Nous l'en remercions très sincèrement.

(2) Le nom du pharaon à qui était adressée la lettre n'est pas mentionné. Mais il est généralement admis que la plupart des tablettes d'El Amarna datent du règne d'Aménophis IV dans le palais duquel elles furent retrouvées. Les événements relatés dans la lettre d'Abimilki correspondent d'ailleurs parfaitement à la situation en Syrie au temps de ce pharaon, telle que nous la connaissons d'après d'autres sources d'information.

vagée par le feu. Il ajoute, comme pour insister sur la nature particulière de la catastrophe, que l'incendie n'a détruit que la moitié de la ville et que l'autre moitié n'est plus là ⁽⁴⁾. Dans une langue aux ressources limitées, cette description peut fort bien s'appliquer à un tremblement de terre ⁽²⁾. Si le séisme dont nous avons constaté les effets dans les ruines de la ville de notre premier niveau est le même que celui auquel semble faire allusion le roi de Tyr, nous obtenons une date fort précise pour la catastrophe, car la lettre d'Abimilki a dù être écrite entre 1375 et 1358 av. notre ère.

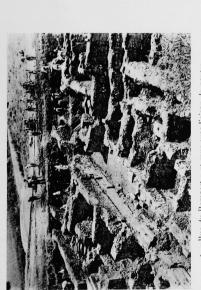
Malgré son extrême brièveté la remarque d'Abimilki relative à la destruction d'Ugarit ne manque pas d'être fort précise. Il n'est pas impossible qu'elle se fonde sur une connaissance des lieux. En tout cas, prise à la lettre, elle répond admirablement à la topographie de la ville, telle que nos fouilles la révèlent. En parlant de deux moitiés d'Ugarit, il se peut que le correspondant du pharaon ait visé, d'une part, la ville sur le tell, située en retrait de la côte, et de l'autre le quartier maritime que nous avons découvert au bord de la baie de Minet-el-Beida (3). La première aurait particulièrement souffert de l'incendie, tandis que celle qui est située directement au bord de la mer, aurait complètement disparu. Le tremblement de terre avait-il été accompagnée d'un raz de marée ayant dévasté le quartier du port d'Ugarit? C'est tout à fait possible, car ces catastrophes sont assez fréquentes sur la côte syrienne. Encore à la fin de l'hiver qui précéda notre huitième campagne, un raz de marée avait mis à mal le port de Beyrouth ainsi que les bas quartiers de plusieurs villes du littoral. Nous avons vu à Djounieh les ruines des maisons dont une partie avait été emportée par les vagues; à plusieurs endroits la route était enlevée et les communications, le long de la côte, coupées pendant plusieurs jours. Sur l'île de Rouad un des énormes blocs de l'enceinte phénicienne avait été arraché et jeté à plus de 50 m. de distance sur la falaise rocheuse de l'île. On déplorait de nombreuses victimes et le récit des énormes vagues déferlant sur la côte et démolissant les maisons le long de la mer était dans toutes les bouches. C'est à un pareil désastre qu'a pu faire allusion la lettre d'Abimilki.

Dès notre troisième campagne, d'ailleurs, nous avions observé que les

⁽⁴⁾ I. A. KNUDTZON, Die El-Amarna Tafeln, Leipzig, 1915, p. 625.

⁽²⁾ C'est ce que d'ailleurs l'éditeur des lettres

avait déjà supposé, Knudtzon, l. c., p. 4017.
(3) Cf. notre rapport de la sixième campagne, dans Syria, 4935, p. 468.



1. "Rue du Rempart » et mur avec liaison de poutre.



2. Détail montrant le logement de la poutre.



3. Cellier avec jarres en place.



4. Vue du chantier C pendant les fouilles.

RAS SHAMRA-UGARIT.



constructions à Minet-el-Beida, à une date située entre le xv° et le xu° siècles, avaient été détruites une première fois et qu'elles avaient continué, par la suite, à être utilisées après de sérieuses réparations (1). Pendant nos recherches,

en 1934, nous avons pu constater que la stratigraphie des couches comporte un niveau inférieur contemporain des xveetxive siècles et un niveau supérieur de la fin du xive et du xmº siècles (2). D'après ces données, le quartier du port avait donc subi au cours du xive siècle une dévastation suivie d'une reconstruction. tout comme la ville sur le tell. Enfin, n'oublions pas que l'un des textes mythologiques jadis conservés dans la bibliothèque d'Ugarit, retrouvé par nous en 1931, contient une authentique relation d'un raz de marée. Ce texte, publié par M. Virolleaud sous le titre de La révolte de Köser contre Baal (3) et repris par M. Dussaud dans son étude sur Les éléments déchaînés (4), nous fait

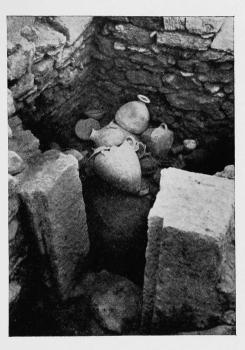


FIG. 7. — Vue de la porte d'entrée avec montants pourvus de feuillures et de l'intérieur de la chambre funéraire de la tombe XXXVII, après enlèvement de la dalle de couverture (Cf. fig. 6 et 8 et pl. XXI, XXII).

assister à une terrifiante tempête qui renverse les arbres, tandis que la mer se soulève par des vagues énormes. Montant à l'assaut de la terre elles repoussent les fleuves qui débordent et inondent à leur tour le pays. M. Dussaud

⁽¹⁾ Syria, 1932, p. 5 et 14.

⁽²⁾ Cf. le rapport de la sixième campagne, dans Syria, 1935, p. 169-170.

⁽³⁾ Syria, XVI, 1935, p. 29.

⁽⁴⁾ Syria, XVI, 1935, p. 196.

pense que la description ne s'applique pas à la région de Ras Shamra même, mais que ce poème, composé en Phénicie propre, met en scène l'ensemble des éléments déchainés. Par contre, M. Virolleaud admet que pour évoquer l'événement qui, dans la légende primitive se passa peut-être dans une toute autre contrée, celle où habitaient les ancêtres des Ugaritiens, le poète de Ras Shamra avait fort bien pu s'inspirer du souvenir d'une catastrophe locale. M. Virol-

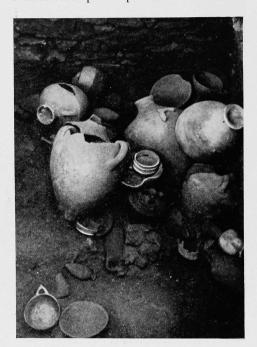


FIG. 8. — Le mobilier céramique entassé dans l'angle N.-O. de la chambre funéraire de la tombe XXXVII (Cf. fig. 6 et 7 et pl. XXI, XXII).

leaud qualifie le récit comme l'un des plus caractéristiques de toute la littérature de Ras Shamra qui, en dépit de son extrême brièveté, serait un des plus vivants. Quoi qu'il en soit, il est significatif que dans l'un des poèmes retrouvés à Ras Shamra, il soit fait allusion à ces catastrophes dont les pays le long du littoral syrien avaient à souffrir de tout temps. Celle qui ravagea Ugaritau xive siècle, a dû être particulièrement désastreuse.

VIII. — LE CHAÎNAGE DE POUTRES DANS LES MURS D'UGARIT.

En attendant le supplément d'information que nous

espérons recueillir pendant nos recherches ultérieures au sujet du tremblement de terre du xiv° siècle, nous tenons à signaler une particularité d'architecture qui n'est pas sans intérêt pour la question. Déjà, en 1930 et 1931, nous avions relevé des traces de poutrage dans les murs de la bibliothèque et de la maison

SYRIA, 1937.

PL. XXI.



Types céramiques de la tombe XXXVII (fin xive siècle).

Diamètre du plat mycénien: 0 m. 200 ; hauteur du vase fusiforme: 0 m. 285 ; du cratère peint 0. m. 295.



du Grand-Prêtre située entre le temple de Baal et celui dédié à Dagon. Une constatation analogue a été faite en 1933 dans le mur du grand édifice à belle façade en pierres de taille qui nous a livré les deux vases historiés en or. Mais, dans tous ces cas, la partie supérieure des murs s'était écroulée et les traces laissées par les poutres étaient relativement peu apparentes. Cette année nous avons déblayé dans le chantier B, cf. le plan, pl. XXVI, une grande maison dont la façade, donnant sur la rue du Rempart, était restée debout jusqu'à deux mètres. On y voit nettement, entre la troisième et la quatrième assise de pierres de taille, à compter de la surface de la rue, le logement d'une poutre dans le sens longitudinal, longue de 11 m. sur 0 m. 20 de hauteur, pl. XX, 1. Au cours des siècles, à mesure que le bois se détruisait, le creux produit s'était rempli de terre d'infiltration mélangée de petite pierraille. A un autre endroit est resté visible le trou résultant de la disparition de la tête d'une poutre traversant le mur en sens transversal. Un tel chaînage fait de solides pièces de bois logées dans l'intérieur des murs devait assurer à la maçonnerie une forte cohésion, ce qui était précisément utile dans une région soumise à de fréquents mouvements sismiques. La même technique avait été employée aussi dans les constructions de plusieurs autres villes de l'époque mycénienne, comme Mycènes, Tirynthe, Troie (VIº ville), pour ne citer que les plus connues. Enfin, rappelons les si nombreux exemples de poutrage relevés dans les murs du palais de Cnosse (1), ainsi que les fameuses plaquettes multicolores en fritte trouvées par Sir Arthur Evans dans le même site et représentant des façades de maisons minoennes. Le poutrage des murs y est indiqué par une teinte bois. L'hypothèse que ce mode de construction ait été introduit à Ugarit par des architectes égéens ou mycéniens est tout à fait admissible. Précisément, la maison au poutrage mise au jour dans le chantier B contient une belle tombe voûtée en encorbellement dont les parallèles les plus proches, en dehors de Ras Shamra, sont à chercher en Crète, à Isopata (2).

sacré par Sir Arthur Evans à la Structural identity of the corbelled tombs of Ras Shamra with the royal tomb of Isopata and allied Cretan group, dans le IV° volume de The Palace of Minos at Knossos (p. 774 à 776).

⁽¹⁾ Même poutrage à Mallia.

⁽²⁾ Voy. nos remarques sur l'architecture des autres grandes tombes de l'époque mycénienne mises au jour à Ras Shamra, dans Syria, X, 4929, p. 291, et les rapports suivants. A ce sujet, on lira également le chapitre con-

IX. — RAPPORTS ENTRE UGARIT ET LA CRÈTE DÈS LE MINOEN MOYEN.

A quelques mètres au Sud de la maison à poutrage, nous avons mis au jour un autre caveau de famille dépendant également d'une habitation de



Fig. 9. — Éléments de cotte, rasoir en forme d'éventail, serpes votives, hameçon, pinces à épiler, aiguilles à chas et épingle en bronze (Diam. du rasoir : 0 m. 172; longueur de la serpe de gauche : 0 m. 095, du hameçon : 0 m. 055) (xivº s.).

(4) Ce fragment a figuré à l'exposition au Burlington House à Londres, à l'occasion du Cinquantenaire de l'École anglaise d'Athènes.

l'époque mycénienne, tombe XXXVI, fig. 14. Sous le sol de la chambre funéraire, nous trouvâmes deux vases. l'un peint, l'autre en terre rouge lustré du type du niveau II de Ras Shamra, figure 15. A côté de ces vases, nous recueillîmes le fragment d'une tasse à paroi extrêmement mince, couverte d'une peinture polychrome du Minoen Moyen II, figure 16. Il est, sans aucun doute, de la même origine que les vases du meilleur style de Kamarès, ce qui permet de l'attribuer avec certitude aux xixe-xviiie siècles (1). Concurrem-

Dans le catalogue, British archaelogical discoveries in

Greece and Crete, Royal Academy of Art, London 1936, p. 8 et 15, Sir Arthur Evans le décrit comme suit : « Part of a yase SYRIA, 1937. Pl. XXII.





Types céramiques de la tombe XXXVII (fin xive siècle). Diamètre du vase à étrier : 0 m. 220 ; hauteur de la gourde plate : 0 m. 210.

RAS SHAMRA-UGARIT



ment avec d'autres trouvailles analogues antérieurement faites à Ras Shamra (1), il démontre les rapports qui, dès le début du II e millénaire relièrent Ugarit à la grande île de la Mer Égée.

X. — BIJOUX EN OR ET ARMES EN BRONZE.

Parmi les nombreux objets recueillis à divers endroits de nos recherches, nous signalons une belle série de cylindres en pierres et en hématite du

niveau I, ainsi que deux cachets lentioïdes en pierre portant sur les deux faces des inscriptions en hiéroglyphes hittites (2).

Dans le chantier C, à la base du premier niveau, nous trouvâmes un ensemble de bijoux en or, dont sept pendentifs discoïdes ornés de quatre ou de six rayons repoussés et gravés et deux en forme de croissant, pl. XVIII. Nous considérons les premières comme des emblèmes solaires (3), tandis que ceux en forme de



Fig. 10. — Vases jumelés peints en rouge et noir, servant aux libations (Cf. le slm et arbdd, dans Syria, 1932, p. 12). Haut.: 0 m. 172.

croissant devaient figurer la lune. Deux autres de ces pendentifs représentent une divinité féminine qui est, sans doute, en rapport avec le culte de la fécondité. Sur l'une des plaquettes, sa tête, en haut relief, porte la coiffure hathorique. Les seins et le triangle sexuel sont indiqués avec soin. Entre le

in the pure polychrome style of the Middle Minoan II a period equated with the reign of Senusert II (ca. 4916-1888 B. C.). Its fine a egg-shell » fabric, as well as the correspondance in minute details, proclaime it to be a work of the Palace atelier at Knossos.»

- (1) Cf. notre rapport de la septième campagne, dans Syria, 4936, p. 144.
- (2) Cf. la note de M. E. Forrer à la suite de ce rapport.
- (3) A comparer au disque solaire sur la stèle d'El, pl. XVII

triangle et le nombril est gravé un signe en forme d'épi ou de branche d'arbre qui, sur certains cylindres de Ras Shamra signifie l'arbre sacré (4). Signalons aussi le pendentif composé d'un éclat de roche serpentinoïde (2) qui semble avoir subi le feu avant d'être serti d'or. La pierre, en elle-même, étant ordinaire, quelle valeur lui attribuait-on pour l'avoir si précieusement en-



Fig. 11. — Position d'un mortier en basalte et d'une cruche pointue à l'entrée de la tombe XXXII, chantier B, plan pl. XXVII (xivexiii° s.).

châssée? Au même ensemble appartient une petite triade en argent, également portée en pendentif et figurant trois personnages debout côte à côte, pl. XVIII. Celui du milieu, porte un masque en forme de tête de taureau. Les deux autres sont coiffés d'une haute tiare évasée au sommet et vêtus d'un long manteau ouvert par devant apparemment bordé de fourrure. L'un d'eux tient dans sa main un bâton recourbé à l'extrémité inférieure. Ces détails rappellent certaines divinités ou certains personnages royaux sur des bas-reliefs et cylindres de provenance anatolienne (Iasili-Kaia, Malatia, etc.)

Il convient de rappeler que les trois catégories de pendentifs en or rencontrés dans ce dépôt en forme de soleil, de lune et d'une déesse de fécondité,

probablement Astarté, sont cités dans les textes mythologiques de Ras Shamra sous le nom même des divinités qu'ils représentent (3). Les mots employés pour désigner les pendentifs figurant les deux astres sont sps et yérah. M. J. W. Jack (4)

⁽⁴⁾ Le même signe se retrouve sur des pendentifs analogues antérieurement trouvés à Ras Shamra. Cf. notre rapport de la troisième campagne, dans Syria, XIII, 1932, pl. IX.

⁽²⁾ La nature de la roche a été déterminée par M. Orsel, sous-directeur du Laboratoire de minéralogie du Muséum d'Histoire natu-

relle, ce dont nous le remercions.

⁽³⁾ R. Dussaud, La mythologie phénicienne d'après les tablettes de Ras Shamra, dans Rev. de l'histoire des religions, CIV, 1931, p. 375.

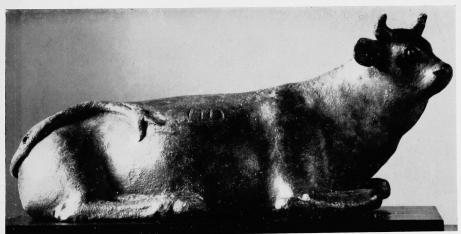
⁽⁴⁾ J. W. Jack, The Ras Shamra tablets, their bearing on the Old Testament, Edinburg, 1935, p. 45.

SYRIA, 1937. PL. XXIII.









Statuettes de divinités masculines et poids en forme de taureau couché, en bronze (xive-xiiie siècles). Hauteur des trois statuettes : 0 m. 110 ; 0 m. 140 ; 0 m. 095 ; longueur du taureau : 0 m. 170 ; poids : 468 gr. 50.



propose de les identifier avec les ornements appelés shebisim et saharonim, cités dans Isaïe, 3, 18.

Parmi les nombreux outils en bronze et armes trouvés pendant cette campagne, nous nous contentons de mentionner ici la hache d'armes, ornée au

sommet de la douille d'une tête de lionne en relief (1) (xiv° siècle), pl. XIX. Elle provient d'une cachette établie dans une maison du chantier B.

XI. — NOUVEAUX MONUMENTS PONDÉBAUX.

Dans cette même cachette, nous trouvâmes une belle statuette en bronze creux, longue de 17 cm. représentant un taureau couché (2). Venue à la fonte à cire perdue d'une exécution technique remarquable, ce bronze est l'œuvre d'un excellent animalier (3). Comme les nombreuses statuettes analogues de moindres dimensions trouvées

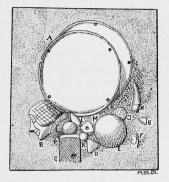


Fig. 12. — Dessin montrant la disposition des deux plateaux de balance et des poids reproduits pl. XXIV.

analogues de moindres dimensions trouvées antérieurement à Ras Shamra, celle-ci servait de poids pesant 469 gr., ce qui équivaut à une mine de valeur intermédiaire entre la mine babylonienne de 505 ou 491 gr. et la mine égyp-

(1) La tête de lionne au sommet de la douille rappelle évidemment la hache en schiste de Mallia du Minoen moyen I (Cf. J. CHARBON-NEAUX et F. CHAPOUTHIER, dans Comptes rendus ·de l'Académie des Inscriptions, 1925, p. 23, et dans Mon. Piot., 1926, pl. I, II). Mais c'est en Asie qu'il convient, sans doute, de chercher le prototype de ces haches ornées en ronde bosse de têtes de fauves. Nous ne citons que la dernière découverte, celle de la hache de Til-Barsib, cf. F. Thureau-Dangin et M. Du-NAND, Til-Barsib, Paris, 1936, p. 406 et pl. XXVIII, 5. Quant aux pointes à la partie postérieure de la douille, c'est une caractéristique de beaucoup de haches trouvées en Palestine, en Syrie et en Anatolie. Ras Shamra

nous a livré plusieurs autres haches de ce type ainsi que des moules, ce qui prouve qu'on les fabriquait à Ugarit même.

(2) Le sexe est indiqué.

(3) La tête de l'animal est étonnamment petite par rapport au corps. Vu la qualité du bronze, il n'est guère vraisemblable que la disproportion résulte d'une méprise de l'artiste. Il avait sans doute pour modèle une race de bovidés à petite tête. Un spécialiste, le professeur Hilzheimer, nous fait savoir qu'il existe, aujourd'hui encore, en Europe et en Asie Mineure une race bovine présentant cette caractéristique, désignée par les zoologues sous le nom de bos taurus longifrons ou bos taurus brachyceros.

tienne de 437 gr. Cette mine de 469 ou 470 gr. est d'ailleurs représentée parmi les monuments pondéraux recueillis à Ras Shamra par d'autres exemplaires, dont l'un également en forme de bovidé couché (1). A Ugarit on ne s'était donc pas seulement dégagé du compte sexagésimal de tradition sumérienne, comme l'atteste un texte commercial trouvé en 1933 (2), il semble qu'on y avait adopté

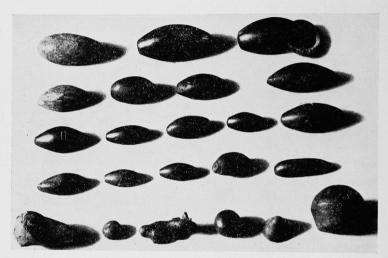


Fig. 13. — Série de poids en hématite et en pierre.

une mine spéciale, qui, il est fort probable, avait été en usage aussi en Palestine. Le poids porte, gravé sur le flanc du taureau, le signe hiéroglyphique Ω signifiant dix, répétés deux fois, ce qui, d'après la tradition égyptienne, est à lire 20. Notre mine équivaut donc à 20 unités d'un poids théorique de 23 gr. 50. On pourrait se demander si cette division par 20, ne reflète pas l'ancien système sexagésimal qui, dans la pratique, n'a dù être supplanté que progressivement par la division en 50 sicles. Én tout cas, nons n'avons pas encore trouvé parmi les nombreux poids de Ras Shamra cette unité de 23 gr. 50. Peut-être

laine pourpre à Ugarit d'après une tablette de Ras Shamra, dans Syria, 1934, p. 141.

⁽⁴⁾ Cf. notre rapport de la sixième campagne, dans *Syria*, 1935, pl. XXXIII, 5.

⁽²⁾ Cf. F. THUREAU-DANGIN, Un comptoir de

SYRIA, 1937.





Poids en forme de tête humaine (190 gr., haut. : 0m,038). Paire de plateaux de balance, et jeu de poids (Diam. des plateaux : 0m,096). XIVE-XIIIE S.

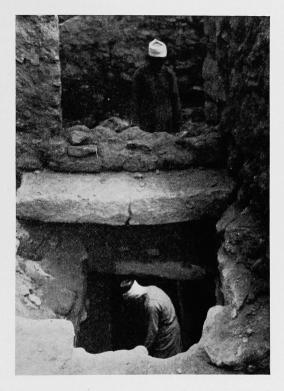
RAS SHAMRA-UGARIT.



certains de nos poids oscillant entre 44 et 45 gr. en représentent-ils le double. Il ne faut pas méconnaître qu'à cause du caractère international du commerce

d'Ugarit, les poids usités dans cette ville étaient réglés sur des unités empruntées à divers systèmes pondéraux. Ainsi la mine égyptienne de 437 gr. v était couramment employée (1). Cependant une grande partie de nos poids se rattachent néanmoins au système basé sur une mine divisée en 50 sicles qui avait prévalu aussi en Palestine (2). Une autre découverte de cette campagne en apporte la démonstration.

A 2 m. 50 de profondeur, dans une strate intacte du chantier A datant des xivexme siècles, nous trouvâmes une paire de plateaux de balance en bronze, enfouie inten-



Frg. 14. — Seuil sous lequel se trouve la porte d'entrée de la tombe XXXVI (chantier B, pl. X). L'ouvrier qu'on aperçoit dans le haut se tient debout sur la dalle de couverture de la tombe, l'ouvrier en bas indique le niveau du fond de la même tombe (xive s.).

tionnellement. Nous en rencontrons assez souvent à Ras Shamra, soit dans des dépôts en rapport avec des installations rituelles ou votives, soit dans

Bible, dans Revue Biblique, 1931-1932, p. 35 (du tirage à part).

⁽¹⁾ Cf. notre rapport de la première campagne, dans Syria, X, 1929, p. 287.

⁽²⁾ Cf. A. Barrois, La métrologie dans la Syria. — XVIII.

des cachettes ou encore isolément dans des habitations abandonnées. Dans le dépôt trouvé cette année, les plateaux de balance, percés de quatre trous de suspension, étaient entourés de tout un jeu de poids, en tout 6, et d'un certain nombre d'autres objets (1), fig. 12. Il n'y manquait même pas les grains d'argent d'une fraction de gramme à l'aide desquels on avait l'habitude de parfaire la pesée. Le plus petit des poids en forme de sphère à base aplatie

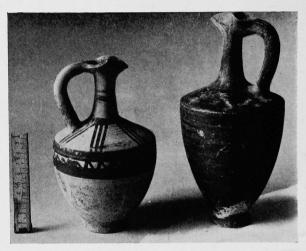


Fig. 15. — Deux vases trouvés sous le sol de la chambre de la tombe XXXVI; cf. fig. 14 et 16. A gauche, vase peint en rouge et noir; à droite, vase rouge lustré.

d'un diamètre de 8 mm. pèse 2 gr. 5, le plus lourd, en forme de tête humaine d'un style étonnant, pèse 190 grammes. Les valeurs intermédiaires sont 3 gr. 5, 9 gr. 5, 18 gr. 70 et 91 gr. 55, pl. XXIV.

Nous trouvons dans cette série le sicle de 9 gr. 5 qui doublé donne le poids de 18 gr. 70 (2) multiplié par 10 et par 20 il donne les poids de 91 gr. 55 (3)

(i) Un élément de moule à pièces, non creusé, deux perles (?) en fritte non perforées, une canine de carnassier (chien ?) et un petit camée inachevé figurant une tête humaine gravée sur une pierre brunâtre, sorte de stéatite.

- (2) Ce double sicle est représenté à Ras Shamra par de nombreux poids, la plupart en hématite; l'un porte le sigle numérique deux, en forme de deux petits traits parallèles, v. fig. 43.
 - (3) Cette unité, d'après de nombreux autres





et de 190 grammes, multiplié par 50 il aboutit à la mine des 470 grammes. Ce système avec ses fractions de 1/4 et 1/3 du sicle et ses multiples de 2, 10, 20 et 50 est très cohérent. Le sicle de 9 gr. 5 correspond à quelques décigrammes près, au poids de la série palestinienne portant la marque n-s-f, qu'on a appelé neseph. D'autre part, le plus petit des poids de notre série valant un quart de sicle est peut-être à mettre en parallèle avec le poids, dit

de Samarie à l'Ashmolean Museum, pesant 2 gr. 54 et portant une inscription fort discutée, mais qui semble signifier quart du n-s-f (1).

En attendant que nous puissions publier l'ensemble des monuments pondéraux recueillis à Ras Shamra, il est utile de constater que bon nombre d'entre eux, et notamment ceux découverts pendant cette campagne, figure 13, répondent à une mine divisée en 50 sicles. Ils se rattachent ainsi au système palestinien du talent équivalant à 3.000 sicles, qui, d'après l'Exode, était en usage aussi chez les Israélites.



Fig. 16. - Fragment de vase crétois peint en rouge et blanc, du type de Kamarès, Minoen moyen II. Trouvé avec les vases reproduits fig. 15.

Un mot au sujet du poids en forme

de tête humaine, pl. XXIV. Cette figure d'une expression extraordinaire rappelant, à première vue, certains bustes du moyen âge de nos cathédrales, étonne parmi les monuments d'une si haute époque. C'est à notre avis l'œuvre d'un artiste ugaritien. Pour ce qui est de ses sources d'inspiration, il nous semble qu'il faille les chercher en Égypte. A part que le détail de la coiffure à lourde perruque incline dans cette direction, il y a certaines petites sculptures égyptiennes qui montrent ce même surprenant réalisme (2).

poids de Ras Shamra, oscille entre 92 et 98 grammes.

(1) Cf. A. BARROIS, l. c., p 46 et F. VIGOU-DOUX, Dictionnaire de la Bible, article poids, p. 480.

(2) Nous ne citons ici que les lutteurs du Musée Scheurleer au Haag, cf. H. Schaefer et WALTER ANDRAE, Die Kunst des Alten Orient,

XII. — Un trésor de statères grecs archaïques.

Pour terminer ce rapport sur la 8° campagne de Ras Shamra, nous signalons une dernière découverte dont la nature est assez singulière. Il s'agit d'une cachette contenant une quarantaine de statères grecs en argent du vr° siècle, types très rares et en partie inconnus. La plupart en ont été frappés dans des

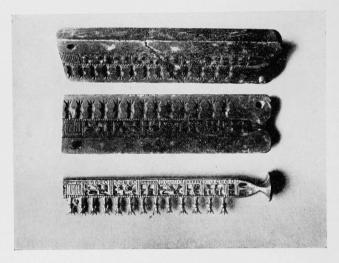


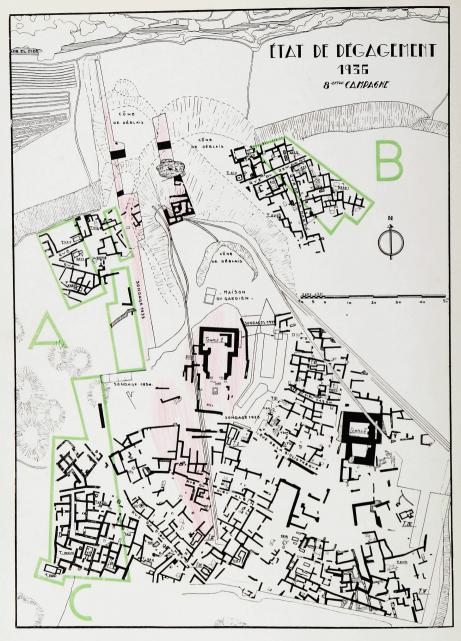
Fig. 17. — Moule bivalve et empreinte (XIIIe s.).

ateliers des régions thraco-macédoniennes fameuses pour leurs mines d'argent. De cette provenance sont notamment les pièces montrant à l'avers un satyre ithyphallique poursuivant une ménade. Aux mêmes régions sont à attri-

Berlin, 4925, pl. 291, 2. — On perçoit cette tendance naturaliste déjà sur certaines sculptures égyptiennes de l'Ancien Empire, notamment sur le portrait du maître-constructeur et vaisseaux de la IIIº dynastie conservé au British Museum, cf. Schaffer et Andrae, l. c., pl. 225, 2, monument sur lequel

M. Sidney Smith, Conservateur au British Museum, a attiré notre attention. — En ce qui concerne le Nouvel Empire il suffit de rappeler les masques d'étude bien connus des sculpteurs de l'époque d'El Amarna, cf. Schaefer et Andrae, t. c., pl. 353.





Plan d'ensemble des constructions dégagées sur le tell de Ras Shamra à la fin de la huitième campagne, juin 1936. (A comparer avec la photographie d'avion pl. XXVII.)

SYRIA, 1937.



Vue aérienne des fouilles de Ras Shamra à la fin de la 8e campagne, Juin 1936. A comparer au plan, pl. XXVI. Photographie prise par le Capitaine Petit, 39e 1/2 Brigade Air. Altitude 600^m.



buer les pièces figurant un griffon ailé marchant à gauche ou un sanglier posé sur une branche fleurie (Stagire). tandis que les statères portant l'image d'un bélier couché proviennent de Salamine en Chypre.

Mèlés à ces monnaies, nous avons trouvé deux statères à moitié fondus, ainsi que plusieurs morceaux d'orgent brut présentant les traces d'un débitage



Fig. 18. — Statères grecs du vie s. et lingots en argent avec le vase qui les contenait.

à coups de ciseau. Parmi ces morceaux, il y en a deux de forme discoïde à surfaces plan-convexes. C'est manifestement le métal tel qu'il s'était déposé au fond du creuset. Tout autour, il y avait des pierres fortement brûlées, ce qui prouve que la fonte avait été pratiquée sur place. Des fragments d'un vase écrasé étaient mèlés à l'ensemble, fig 18.

L'interprétation de cette trouvaille qui nous paraît la plus plausible d'après nos premières recherches est la suivante : il s'agirait d'un trésor de monnaies archaïques dont on avait commencé à fondre les pièces. Pour une raison qui nous échappe l'opération fut interrompue. L'un des morceaux présentant la

forme du creuset porte encore, adhérant à la surface, un statère qui était en train de fondre dans la masse, quand, sous le creuset, le feu s'éteignit, entrainant le durcissement du métal en fusion. Le poids des morceaux d'argent indique que le trésor à dû primitivement comprendre environ 150 statères. Il a été confié à la terre dans la seconde moitié du vi° siècle.

Cette trouvaille nous apprend que les relations commerciales entre Ras Shamra, l'île de Chypre et le monde grec, si actives du temps de l'Ugarit phénicien et mycénien, avaient subsisté jusqu'au vr siècle. Elles ne devaient se rompre qu'à la suite de la conquête perse et l'avènement de Laodicée au rang de capitale de la cinquième satrapie lors de la réorganisation de la province syrienne sous Darius 1er.

C. F.-A. SCHAEFFER.

Saint-Germain-en-Laye, le 1er novembre 1936.

NOTE SUR UN CYLINDRE BABYLONIEN ET UN CACHET HITTITE DE RAS SHAMRA

PAR

EMIL FORRER

Le cylindre à inscription cunéiforme, nº 8346 de Ras Shamra, est à lire :

1. nu-úr- (AN-) UD

1. Nur-Šamaš.

2. TUR ta-ri-bu-um

2. fils de Taribum,

3. ARAD (AN-) AN-um

3. serviteur du dieu Ilum.

En ce qui concerne son époque, les indices parlent pour la dynastie d'Hammourabi : 1° la complémentation de deux noms propres avec le signe -um de mimation ; 2° le nom Taribum que portent au moins trente personnages différents (1) du temps des derniers rois de la première dynastie babylonienne, Sinmuballit, Hammurabi, Samsu-iluna (2), Ammi-ditana, Ammi-zaduga et Samsu-ditana. Nous placerions donc le cylindre entre 1975 et 1758, plutôt au début de ce temps, c'est-à-dire à l'époque d'Hammurabi étant donnée la terminaison en -m de tous ces noms. Le nom de Nur-Šamaš, « Lumière du soleil » est trop fréquent pour fournir un argument chronologique. Aussi sa graphie avec le signe úr reste en usage jusqu'au xiii° siècle avant notre ère (3). La transcription AN-um = ilum(-um) est, autant que nous sachions, la première mention en cunéiformes babyloniens de ce dieu dont on prononça le nom plus tard El. Sous cette forme il occupe une place prépondérante parmi les divinités de Ras Shamra.

⁽⁴⁾ H. Ranke, Early Babylonian Personal Names, 105, p. 169.

⁽²⁾ Jusqu'ici inconnu sous Abi-ešuḫ.

⁽³⁾ Comp. le nom nu-úr-a... dans le texte publié par O. Schroeder, KAV, 101, 1.

. .

Cachet hittite n° 8093 de Ras Shamra, figure 1, A, B. — La science de l'écriture pictographique dite hittite, plus exactement luvitabalienne, c'est-àdire de l'écriture qu'utilisèrent les Luviens de 2000 à 1200, les Tabaliens de 1200 à 700, est toute récente. Pour éliminer les sources d'erreur, il est prudent de ne considérer que des monuments en bon état de conservation. Nous ne nous occupons donc ici que du cachet (1) n° 8093 qui, par son excellent état de conservation et sa belle inscription, se présente comme un des meilleurs documents pour l'étude des inscriptions luvitabaliennes.

L'inscription des cachets circulaires hittites ou luvitabaliens commence au milieu en haut et se divise en bas en deux branches de signes analogues qui reviennent le long de la périphérie du cachet vers le haut, cf. le schéma, fig. 1, C. Les signes de la rangée centrale tournent leur face (2) vers la droite. Les signes des deux branches montantes regardent le commencement de l'inscription, c'est-à-dire la branche centrale. De la sorte les signes de la branche gauche sont tournés à droite, ceux de la branche opposée à gauche. Cette disposition est fort claire sur la face A du cachet, figure 1. Comme nous écrivons et lisons de gauche à droite, il est d'usage dans nos transcriptions de placer les signes de façon qu'ils regardent vers la gauche. L'inscription du cachet de Ras Shamra se présente ainsi comme le montre la figure 1, D. Le signe en forme de jambe (?) qui ne se trouve que sur la face A, au milieu en bas, ne sert probablement qu'au remplissage. Il doit en être de même de la petite croix sur la même face et des quatre signes analogues sur la face B. Remarquons que les deux derniers signes qui figurent à la fin des deux branches de la face A et de la branche gauche de la face B ont été omis dans la branche droite, face B. quoique la place n'y manquait pas. Le graveur a préféré la remplir avec les quatre petites croix, figure 1, B. Cela indique que les deux signes en question n'étaient pas indispensables à l'intelligence de l'inscription. La signification du second de ces deux signes a déjà été déterminée par nous (3): il veut dire

⁽⁴⁾ La huitième campagne de fouilles de Ras Shamra a fourni un second cachet hittite.

⁽²⁾ Par exemple, le deuxième signe, sa pointe.

⁽³⁾ E. Forrer, Die hethitische Bilderschrift.
— Oriental Institute Chicago Studies, n° 3, 1932, p. 8.

« pierre ». Sur de nombreux cylindres-sceaux et cachets il se trouve associé à un autre signe, figure 1, E, qui nous a suggéré la lecture : « pierre de cachet », qui correspond, quoique en ordre inverse, à la formule sumérienne Ná-Kišib, « pierre de cachet ».

Sur le deuxième sceau hittite de Ras Shamra (n° 8200) et sur de nombreuses autres pièces ⁽¹⁾, on rencontre le signe « pierre » isolément et également à la fin, ce que nous garantit son rapport au cachet même. Sur un cachet acheté à Ankara ⁽²⁾ ce signe « pierre » est précédé du signe IL comme dans l'inscription de notre sceau de Ras Shamra. Nous lui avons attribué ⁽³⁾ la

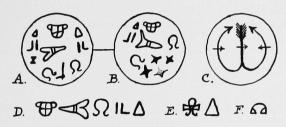


Fig. 1. - Cachet hittite de Ras Shamra.

signification de « joint ». Ainsi, il a pour mission de joindre les « membres » de la phrase. On le rencontre aussi comme idéogramme d'un verbe (« joindre » ?). L'omission de tous les deux signes « joint » et « pierre » sur la face B, branche droite, indique que ces deux signes sont étroitement liés et que leur signification équivant à « pierre de cachet ». Peut-être pouvons-nous avancer de « joint » vers « jointure » par « nœud » et arriver à « bouton », ce qui rappelle la forme du cachet (4). Ainsi les deux derniers signes de l'inscription pourraient signifier « bouton-pierre » ou pierre en forme de bouton. En tout cas, le signe IL ne sert pas de trait d'union entre les signes du nom qui le précède et « pierre ». Il est, en effet, employé avec cette signification dans les inscriptions plus longues, mais jamais sur un sceau.

⁽⁴⁾ L. Messerschmidt, Corpus inscriptionum hethiticarum, pl. XL, 18; XLl, 9-10; XLII, 1; XLV, 4, 7.

⁽²⁾ Messerschmidt, loc. cit., XLII, 7-8.

⁽³⁾ FORRER, loc. cit., p. 4.

⁽⁴⁾ En allemand « Knopf » (bouton) est de la même racine que « Knöchel » (nœud des doigts) et « Knoten » (nœud).

Le nom ne se compose donc que des trois premiers signes de la fig. 1, D, que nous proposons de lire ba-la-?. Dans les textes de Boghazkeui nous rencontrons les noms suivants commençant avec bal: Balla(s) huit fois ; Ballanna(s), Ballarat, Ballatati(s), Ballija(s), Ballili(s), Ballullu, Ballu(s) et Balluvarazidi. On pourrait admettre que le cachet de Ras Shamra a appartenu à un personnage du nom de Ballas, le signe Ω n'étant qu'une variante du signe, figure 1, F, ressemblant à l'anse d'un chaudron en métal dont on se sert fort souvent pour indiquer la terminaison du nominatif en -s. Contre cette interprétation parle cependant le fait, que les noms sur les cachets n'ont jamais la terminaison du nominatif, mais sont écrits dans la forme radicale. La signification du signe en forme d'oméga nous échappe donc encore.

E. FORRER.

ÉTATS NOMINATIFS ET PIÈCES COMPTABLES PROVENANT DE RAS-SHAMBA

PAR

CH. VIROLLEAUD

Les huit petits textes ou fragments qui sont publiés ci-après proviennent de la huitième campagne de Ras-Shamra. Pour les circonstances mêmes de la découverte, on voudra bien se référer au rapport, publié ci-dessus, de M. Cl. F.-A. Schaeffer.

RŠ 8183 + 8201

Partie inférieure d'une tablette qui mesure 13 cm. de large, et dont la hauteur était, par conséquent, de 20 cm. environ. C'était un état nominatif des fonctionnaires ou employés de l'un des temples d'Ugarit, et cela à la belle époque, à en juger par l'écriture, qui est tout à fait « classique ».

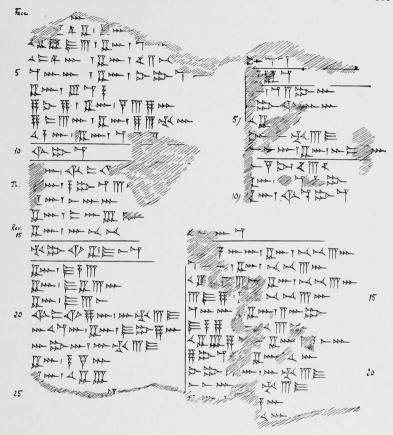
Comme il ne subsiste, de ce texte, que le milieu, représentant à peu près le quart de l'ensemble, il est difficile de se rendre compte de l'ordre adopté par le scribe dans son énumération. Il semble, cependant que, contrairement à l'usage, la col. I de la face se prolonge, par la tranche, sur le revers, et que, en face de cette liste continue, il y a à droite deux autres listes, indépendantes l'une de l'autre et séparées par un « blanc ».

Dans la col. I, chacun des groupes de noms est précédé — ou suivi — d'un vocable, simple ou composé, désignant la classe à laquelle appartiennent les différents prêtres ou employés du temple. Il y a ainsi:

L. 10 śrm. — Ce mot pourrait désigner les chanteurs ou chantres, héb. קירים; mais on dit plutôt, comme en héb. d'ailleurs, mśrrm: NK 36, et śrm répond vraisemblablement à שָּׁר plur. de שֵּׁר chef » (1), le mot étant pris ici.

⁽¹⁾ Pour \acute{sr} , prince, voir SS 8 : Mt w \acute{sr} et ibid., 2 et 22 bn \acute{srm} . Cependant si \acute{sr} = acd. $\acute{s}arru$ « roi », on notera que le nom d'Ewiri- $\acute{s}arri$, s'écrit, à RŠ (Syria, XIV, pl. XXV n° 2,

^{1. 1),} \hat{s}^2r et non pas $\hat{s}r$, tandis que le n. pr. Arip- $\hat{s}arri$ (ou Arip-LUGAL) de Nuzi et Kerkouk se rencontre à RŠ (T G, 7) sous la forme $Arp\hat{s}r$.



comme il l'est aux livres postexiliques (Esdras, viii, 29, etc...) dans son sens sacerdotal.

L. 16 hrś bhtm. — hrś figure dans l'épithète du dieu Hiyòn: Hyn d hrś yd(m), Syria, XIII. 117. Le v. שוח י signifiant essentiellement « creuser, tailler », on ne saurait dire ce qu'étaient, au juste, les hrś bhtm; en tout cas, ce vocable, qui se retrouvera plus loin, nº II, 6, est composé de la même façon que bm rgmm (Syria, XIII. 116 ss.), bm šthnm (V AB, B 30) et bn śmrm, ci-après,

col. 2, 10. — bht, pour bt, maison ou temple, s'est rencontré plusieurs fois déjà.

Dans la col. 2, c'est-à-dire dans les deux listes de droite, la classification apparaît très incertaine. Il y a d'abord, l. 2, [b]dm les serviteurs ou les esclaves?; puis l. 8, $[n(?)]sk\check{s}l\check{s}$; si c'est n qui manque en tête, on comparera l'acd. nisakku « prêtre qui fait la libation »; et si $\check{s}l\check{s}$ est pris au sens ordinal, il s'agirait de la 3° classe des prêtres appelés nsk! — Viennent ensuite les $bn\check{s}mrm$, l. 40, littéralement « les fils de la garde » (1), qu'on retrouvera plus loin (n° IV, 13, 15, 17), mais avec un autre emploi. — A la l. 11, il paraît y avoir $\check{s}nmm$, qui s'est rencontré déjà : SS 7 et 26 en parallélisme avec 'rbm; voir aussi $\check{s}nn$: I Keret, 91.

Les noms propres. — Ils sont pour la plupart — sinon tous — sémitiques; beaucoup sont accompagnés du nom du père, mais souvent le patronymique tient lieu, à lui seul, de nom (voir déjà TG: Syria, XV, 244 ss.).

Plusieurs noms sont suivis des mots w nh/h (2, 6), qui se sont rencontrés dès le début: 1929, n° 10, 2 et 4, ou nh/h: 1, 20 et 22; 2, 20-21, et qui signifient apparemment « (et) ses héritiers » (²); formules semblables: Mnn w bnh « Mnn et ses (ou son) fils » 1929 n° 15, 12, et dans les Poèmes: A \mathring{s} rt w bnh, « A \mathring{s} erat et ses fils », I AB, 1, 12 et ailleurs.

Ap[--]n:2,7.

Ebln~1,~18~;~Ezl~1,~17~,~de~la~rac. א פֿריט « s'en aller » ?; cf. אַקּרי ה. pr. h.. Genèse x, 27, etc.; Eḥy, 2, 17. identique à אַרָּט ה. d'un des fils de Benjamin. Genèse, xlvi, 21), en assyr. eḥijâ; Elt~1, 19, identique à אַרָּט ה. d'un roi d'Israël et de divers autres personnages (3); Eryn~1, 21 (4); Umḥ~1, 6; Ḥsn~1, 23; Ḥrml[]] 1, 12.

Yky 1, 7; comp. Ik-ki-ia, n. pr. h. à Kerkouk (par ex. Gadd, Rev. Assyr., XXIII, 76); Yllın 1, 8; Ypln 1, 8; Yrmš[] 2, 19; comp. El-Am., 130, 11 I-ri-

qui est, d'abord, le nom de la déesse 'Anat de la mythologie phénicienne; la forme ancienne du nom s'est d'ailleurs conservée, outre El-Amarna, 170, 43, dans 'Anat, nom du père de Šamgar (Juges, III, 31 et V, 6), comme dans le toponyme Beit-'Anat.

(4) Autres noms en -yn: TG 41 Nryn = Nuri-ia-nu de Syria, XVI, 494; TG 8 Hdyn = Hadianu, à Tell-Halaf, et ci-après Slyn, Śpśyn.

⁽⁴⁾ Il y a lieu de distinguer entre śmr, qui est l'héb. שמר (Danel, II: 1, 29, 47; 2, 2, 17; V AB, B 14 suiv.) dont le sens est indéterminé. Il se peut cependant que śmrm représente un n. pr. h. — à comparer au Šemiramòt de l'A. T. —, et non pas le plur. de śmr. (2) Pour nhll, « héritage », cf. Syria, XVII, 170.

⁽³⁾ Comp. עבה n. pr. h. (Genèse, xxxvi, 20),

ma-ia-aš-ša; Y(?)tn, 2, 18; Kra(?)n, 2, 20 voir ci-après, n° V 6; Krm(?)n 1, 5; Ley 2, 15, identique à El-Am., 162, 70 (voir déjà Syria, XVII, 344, n. 2).

 $Mnn\ 1$, 5 ; 2, 16. Voir déjà 1929 n° 15, 12 $Mnn\ w$ bnh et comp. le partic. (hifil ou piel) mmnn : SS, 40, 44, 47 ; $Msnn\ 2$, 3 ; le nom peut avoir rapport à l'Égypte ; $Ml(?)l\ 1$, 9 ; $N'mn\ 1$, 21 ; aussi TG 41 et Poèmes de RŠ, passim (v. Danel, p. 92) ; $Nqq\ 1$, 15 ; Nrn, $1\ 22$; $Slyn\ 1$, 7, à comparer, peut-être, à héb. $Siryón\ a$ panthère ».

 $Pndr\left(\ref{P}\right)$ 1, 14; \S{nr} , 2, 16; mème nom: 1929 n° 14, 10; Qqln 2, 12 à 15, comp., pour la forme du moins, $q\hat{q}q\hat{d}l\hat{o}n$, Habac., 2, 16; $\acute{S}p\acute{s}yn$ 1, 20 et 11, dérivé de $Sp\acute{s}$ « soleil », comme, dans A. T., Šimšôn (= Samson), de Šemeš; $\S{q}[\ref{P}]$ 1, 4, n. étranger sans doute, égyptien peut-ètre; Tnn 1, 13 et 2, 7 (?), sans doute tannin, « le dragon (4) »; Ttn, 2, 21.

 Π

RŠ 8252

Long. 68 mm.; haut. 47 mm.

Inscrit d'un seul côté, sauf que la l. 1 se prolongeait jusqu'au milieu du revers.

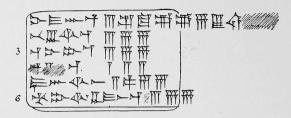
⁽¹⁾ Comp. Abdi-aširta, ap. Lettres d'El-Amarna.

⁽²⁾ Peut-être 'bd y[w] (A. T. מְבַּדְיהַדְּּ, LXX Αβδειου), le n. div. yw se rencontrant dans un fragment inédit qui a été cité plusieurs fois déjà, et, en dernier lieu, par A. VIN-

CENT, Éléphantine, p. 27.

⁽³⁾ Syria, VIII, 225.

⁽⁴⁾ Sur le monstre Tannin dans la mythologie de Ras-Shamra, comp. I AB 6, 50 (Syria, XV, 227).



- 1. khnm 3 GUR ZÍ-KAL-KAL 6 GÌN KU[BABBAR 6. . .]
- 2. qdśm 3 6 6
- 3. mkrm 3 6 6
- 4. ms(P)m1 2 2
- 5. enst 2 \ 5 5
- 6. hrś.bhtm 3 6 6

Sorte de tarif sacerdotal, extrèmement succinct et aux termes duquel les prêtres khnm, qdśm et mkrm (1-3), ainsi que les hrś-bhtm (6) donnent (ou reçoivent) (1) 6 gur de farine dite KAL-KAL, 6 sicles d'ar[gent (et?) 6...], tandis que les enśt (5), qui sont des femmes, donnent 1/6 en moins et les ms(?)m (4), trois fois moins. Sur les particularités, graphiques ou autres, dont ce document fournit un exemple unique, voir ci-après, p. 165 ss.

Les six classes sacerdotales. — 1-2, khnm et $qd\acute{s}m$ se rencontrent aussi, dans ce même ordre, ap. Syria, XV, 243 n. 1 (2) et ci-après n° III; khnm (en héb. koha-

(1) En l'absence de tout verbe, il est impossible, en effet, de décider s'il y a versement ou recette. De même, s'agit-il de sommes ou quantités qui s'ajoutent les unes aux autres, ou bien qui sont données comme équivalentes?

(2) Le sens de ce petit texte est évidemment tout autre, — on le voit maintenant —, que celui que nous avions proposé d'abord, non, d'ailleurs, sans grande hésitation. Il s'agit, en réalité, d'un document de la même famille que les nos II et III de la Campagne 1936. D'une part, en effet, il paraît certain qu'il faut lire ts' « neuf », et non pas tst, impf. du v. st; d'autre part, la conj. w, étant isolée du mot

suivant par le trait séparatif, on peut tenir pour assuré que si b, dans bnśm, représentait la prépos. b, cette particule serait également séparée de nśm; voir des exemples semblables ap. RŠ 4929, n° 3, 11. 35, 38 et suiv., et Syria, XV, 79.

Nous proposons, en conséquence, de comprendre ainsi khnm (ou qdśm) tś bnśm w hmr: « les kohaním (ou qeděším) (donnent ou reçoivent) neuf bnś et un homer ».

Il s'en suivrait que bns désignerait une mesure de capacité, dont le hmr serait une subdivision. Sur le hmr même, voir ci-après, n° VIII, p. 172 ss. Pour bns, cf. 1929, n° 41, 3.

nîm) figure également dans le titre rb khnm (RŠ 1929, n° 18, 1 et épigraphes des haches; Syria, X, pl. LX), lequel est associé à celui de rb nqdm, dans le colophon de I AB (Syria, XV, 227). — qdśm, en héb. qedéšîm « les consacrés », désignation de sens incertain, du moins pour l'époque où nous reportent les documents de RŠ.

- 3. mkrm. On pourrait sans doute penser à la rac. מכר et donner au mot le sens de « marchands »; mais il semble bien que toutes ces désignations concernent les prêtres et le temple, et c'est pourquoi nous expliquons mkrm par l'héb. מפורום, partic. hif de מכרום II, et traduisons, en gros du moins, par « surveillants ».
- 4. msm. Bien qu'il y ait un petit intervalle entre s et m, il n'y a cependant pas assez de place pour une lettre, ni trace d'un signe quelconque. Nous lisons donc msm, qui est sans doute héb. $rac{msm}{m}$ « gens de corvée ». Les $rac{missim}{m}$, d'ailleurs, donnent (ou reçoivent) trois fois moins que les $rac{msm}{m}$, les $rac{msm}{m}$, bien qu'ils soient nommés avant les $rac{msm}{m}$, qui donnent $rac{msm}{m}$, qui donnent que les trois premières classes, et avant les $rac{msm}{m}$, qui donnent autant.
- 5. enśt, mot fém. plur. qui s'est rencontré déjà, semble-t-il, ap. I AB 6, 40 (Syria, XV, 227) et qui peut désigner simplement « les femmes », enś signifiant « homme », RŠ 1929, n° 1, 22, au plur. nśm I AB 2, 18 et passim, enśt pouvant être, à la rigueur, une autre forme de anŝt: III Danel, 1, 10; 6, 16.
 - 6. hrś bhtm, comme ci-dessus, nº I, 1, 16.

Les chiffres. — Dans tous les textes de RŚ qui ont été publiés précédemment, les noms de nombres étaient écrits en toutes lettres, et cela non seulement dans les Poèmes, mais aussi dans les pièces comptables (ainsi 1929, n° 25, 29; Syria, XV, 249), — tandis qu'ici, et aussi n° III, ci-après, le scribe s'est servi de véritables chiffres, qu'il a empruntés à la Babylonie, mais en les modifiant légèrement. En effet, 1 (l. 4) est écrit au moyen d'un trait ou « clou » vertical, alors que le mot qui suit (et qui est, il est vrai, sous-entendu) est gur; or, en Mésopotamie, c'est toujours, dans ce cas-là, le trait horizontal qui représente l'unité. — A la l. 5, les cinq clous du chiffre 5 ne sont pas disposés tout à fait de la même façon qu'à Babylone ou à Ninive. — Enfin, dans 2 \(\frac{\mathbf{H}}{4}\) (l. 5), \(\frac{\mathbf{H}}{4}\) signifie visiblement \(^{(1)}\) 1/2 \((gur)\); or, ce signe-là, avec le sens de

⁽⁴⁾ Pour que la proportion ou l'équivalence soit constante, vu qu'il y a ensuite $(1.\ 5)\ 5$ et 5, au lieu de 6 et 6, 11. 1-2 et 6.

1/2 gur n'est attesté nulle part en Babylonie, ainsi que M. Thureau-Dangin vent bien nous le confirmer.

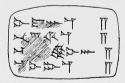
Les noms de mesures. — Chose plus remarquable, et unique jusqu'à ce jour, les noms de mesures qui suivent ces chiffres (1) sont également babyloniens et écrits, non pas alphabétiquement mais, comme ils le seraient dans un texte babylonien, au moyen de signes idéographiques. Ces noms sont GUR (héb. kor), mesure de capacité pour les céréales, et GIN, qui est le sicle (en acd. Siqlu, héb. Siqlu, Siglu, S

Les noms de denrées ou de matières. — Ces noms sont écrits, de mème, idéographiquement; mais on prononçait sans doute, à la place du sumérien ZI-KAL-KAL et KUBABBAR les mots phéniciens correspondant à ceux-là, l'équivalent de KUBABBAR étant, on le sait, ksp, ou, exceptionnellement (Keret, 71 et 164), htš.

Ш

RŠ 8208,

Long 37 mm. — Inscrit d'un seul côté.



khnm 2 qdśm 2 m[--] s²kn 2 mkrm 2

Quatre noms, désignant quatre classes de prètres et suivis, chacun, du chiffre 2 (voir déjà n° II ci-dessus), le sens étant soit « 2 kohanîm, etc... », soit plutôt : les kohanîm donnent (ou reçoivent) 2 gur (cf. n° II), ou tel autre nom de mesure.

Sur khnm, qdśm et mkrm, voir nº II, 1-3.

L. 3, à compléter peut-être, d'après II 4, en m[sm]; pour skn, le mot s'est rencontré déjà, Syria, XVI, 183 et Danel, p. 192, mais le sens en est incertain.

accadiens de Ras-Shamra, voir Syria, XV, 137 ss, et XVI, 194 ss.

⁽¹⁾ A la l. 1 seulement, ces noms étant, aux lignes suivantes, sous-entendus.

⁽²⁾ Pour GUR et GÍN, dans les documents

IV

RŠ 8279.

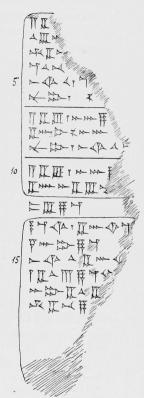
Haut. 56 mm.

- I) (1) $sb[u \cdot anyt(?)]$ (2) dn(?)[[(3) $tbq[ym \cdot w(?)]$ (4) m'q[bym(?)] (5) $t\hat{s}' \cdot m[$ [(6) $\hat{q}r \cdot \hat{s}[-m]$
- II) (7) sbu . any[t(?)] (8) bn . kšan (9) $\dot{q}r$. $t\acute{s}$ m
- III) (10) sbu . an[yt(?)] (11) bn abd[hr(?)] (12) pdym
 - (13) hmś . bn śm[rm] (14) snrym
 - (15) tś'. bn ś[mrm] (16) gb'lym ś (?) [
 - (17) arb [.] $b[n \pm mrm]$ (18) tbqy[m]
 - (1) La troup[e du vaisseau] (2) de 'dn (?) [] (3) (se compose de) gens de Tbq [et(?)] (4) de gens de M'q[b].
 (5) (Il y a) neuf ma[telots (?)]. (6) En tout (?) qu[atre-vingts ? (hommes)].
- II) (7) La troupe du vaisseau (8) de Ben-kšan, (9) en tout (?): quatre-vingt-dix (hommes).
- III) (10) La troupe du vaisseau (11) de Ben-abd[hr (?)] (12) (se compose de) gens de Pd.
 - (13) Il y a (en outre (?)) cinq gardes (14) de Snr,
 - (15) neuf gard[es] (16) de Gb'l,...
 - (17) quatre g[ardes] (18) de Tbq.

Si notre restitution de l. 7 (et, par conséquent, des ll. 1 et 10) est juste, anyt serait l'héb. אַניק vaisseau (1), et sbu (2) anyt désignerait la troupe embarquée

néen anaji était l'équivalent d'acd. elippu.

(2) şbu (et şbe) aussi ap. Keret, gloss.; pour le plur. şbem, voir V AB, B, 22 (Syria, XVIII, pl. XVI).



⁽⁴⁾ Il y a bien place, à la fin des trois lignes 1, 7 et 10 pour -t. Cependant il n'y avait peutêtre que any seulement. En héb., il est vrai, 12N a le sens collectif de « flotte »; mais d'après El-Amarna, n° 245, 28, le mot cana-

sur un navire. Il s'agirait donc ici de navires de guerre ou de transports maritimes.

Le nom du 3° commandant, Ben-abdhr (10-11), est complété d'après TG 36, où se trouve mentionné un certain Abdhr snry; et l'on notera que, dans le présent document, ll. 13-14, une partie des « gardes » du vaisseau de Ben-abdhr se composait précisément de gens du pays ou de la ville de Snr.

Les hommes de troupe, *şbu*, sont désignés d'après leur lieu d'origine, du moins dans les alinéas I et III. Ils sont, d'une part, de *Tbq* (l. 3, à compléter d'après l. 18) ou de *M'qb* (voir TG 16), et, d'autre part, de *Pd*, cf. RŠ 1929, n° 14. 3 et *Syria*, XVII, p. 343, n. 5.

A la l. 5, nous proposons de lire m[lhm], qui serait l'héb. בַּלְּחִים, les hommes d'équipage, qu'on appelle aussi, en héb. אָנָשִׁי אָנָיִלָּה.

Pour le troisième vaisseau, on indique, en plus, le nombre et le lieu d'origine des « gardes » : sur bn- $\hat{s}mrm$, voir ci-dessus, n° I, 2, 10, p. 162. Il y en avait dix-huit, et de trois pays différents : Snr (TG 36), $Gb^*l^{(4)}$ (TG 27 et 28), qui est sans doute Byblos, et Tbq (cf. 1. 3).

Dans deux cas, la formule se termine par les mots $\dot{g}r$ \dot{s} [] (1. 6) et $\dot{g}r$ $t\dot{s}$ 'm (1. 9). Vu le contexte, il s'agit apparemment d'un tout autre vocable (2) que ce mot $\dot{g}r$, si fréquent dans les Poèmes, et sur lequel voir, en dernier lieu, Syria, XVIII, p. 87. — A la 1. 6, on peut lire $\ddot{s}[l\dot{s}m]$ « trente », ou $\ddot{s}[m]$ « soixante », ou $\ddot{s}[mnym]$ « quatre-vingts » (3), et ce dernier nombre est sans doute celui qui convient le mieux, puisque l'effectif du deuxième vaisseau était de quatre-vingt-dix (4) hommes.

⁽⁴⁾ gb'lym, l. 16, est suivi d'une lettre mal formée ou à demi effacée, qui paraît être s.

 $^{^{(2)}}$ En arabe, $\dot{g}\dot{a}r$ a, entre autres sens, celui d' « armée ».

⁽³⁾ Pour šlšm, voir 1929, nº 42, 5 et nº 3, 49;

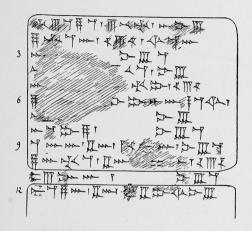
pour ššm, 11 AB 7, 9; pour šmnym, 4929, n°25, 5; 1° AB 5, 21; II AB 7, 41 et BH, 2, 50.

(4) tš°m aussi, ap. II AB, 7, 12 et Syria, XVI, 481 ss.

V

RŠ 8280

Larg. 85 mm; haut. 65 mm.



\$lmym . lqh . akl

y!(?)mn . šlš . \$mn

a(?) [] kdm

[] 'm . kd

5) n(?) [--- . bn . abd(?)]hr . šlš

y[--- . bn .] kran . hmś.

[] kd

amry . kdm

mnn . bn . g\$h(?)n . kdm

10) ynhm . bn [.] . šlš

plwn . kdm

t(?)myn . bn . ubr\$ kd

Pour le premier mot, nous avons lu, tout d'abord et sans hésitation, *ślmym*; cependant, au cours du nettoyage, auquel il était d'ailleurs indispensable de soumettre ce morceau, le début de la 1^{re} lettre a disparu.

slmym désigne apparemment des gens de Salamis en Chypre, qui seraient venus à Ugarit pour prendre (lqh au sens d'acheter (?)) des vivres, akl (1).

Le terme, de sens très général, akl, est, semble-t-il, précisé ensuite (2), l. 2, par $\pm mn$ « huile », et, du même coup, on indique qu'il y avait $3 \pm mn$, ce qui signifie $3 \pm gur$ (ou tel autre nom de mesure) (3) de cette denrée. Le verbe $\pm tmn$, indiquerait, s'il y a bien t, que cette huile a été enfouie (122) ou stockée.

⁽⁴⁾ akl aussi ap. Keret, 81, 472 et stèle de Dagon: Syria, XVI, 477. Pour lqh et 'okel dans A. T., voir Genèse, xiv, 41.

⁽²⁾ Cependant šlš šmn peut ne représenter qu'une partie d'un approvisionnement plus considérable.

 $^{^{(3)}}$ Sur le gur, voir ci-dessus n° II; pour le homer, ci-après, n° VIII. On dit $\delta l\delta \delta mn$, comme ailleurs $alp\ ksp$ et $rbt\ hrs\ (NK\ 20-24)$, sans indiquer expressément l'unité de mesure employée.

Cette huile est versée ensuite, — ou au moment même, — en un certain nombre de cruches $^{(4)}$, vingt-deux en tout, qui sont réparties entre dix personnes différentes, à raison de une, deux $^{(2)}$, trois ou cinq cruches $^{(3)}$ par personne. D'où l'on peut conclure que le contenu d'un kad était approximativement le $1/7^{\circ}$ de la mesure dont le nom est sous-entendu, à la l. 2, dans šlšsmm.

Les noms des bénéficiaires, dont cinq étaient accompagnés du nom des pères, sont fort endommagés. Ces différents noms donnent lieu aux observations suivantes:

1. 4. [] 'm, cf. ci-dessous, n° VII, 6 [] b'm. — 5. [Abd]hr d'après TG 36 et ci-dessus, n° IV, 41. — 6. Kran ou Krnn; cf. ci-dessus n° I, 2, 20. — 8. Amry, cf. Clay, Personal names, p. 54: A-mur-ri(-e)-ia. — 9. Mnn; cf. ci-dessus, n° I, 1, 5; 2, 16; Gšhn, à comparer peut-ètre à Gi-eš-ha-ai, Clay, ibid., p. 77. — 10. Ynhm, de la rac. [] (ar. nhm) à laquelle se rattachent plusieurs noms bien connus d'A. T., p. ex. Menahem, Nehemia, Nahum; ynhm est identique au Ianhamu des Lettres d'El-Amarna (4); mais l'étymologie proposée jadis (Knudtzon, p. 4171) n'est pas exacte: le h de Ianhamu représente τ et non pas ε.—11. Plwn, cf., pour la forme, hswn 1929, n° 12, 3 et hs²wn, ibid. 11.—12. T(?)myn; la 4re lettre paraît être t écrit sur b; mais ce pourrait être aussi ý; sur ces noms en -yn, voir déjà ci-dessus, p. 162. — Le père de T(?)myn s'appelle Ubrs, et un tel nom paraît asianique ou grec, cf. Υερέως, "Υερις.

⁽¹⁾ Voir aussi 1929, nº 12, 2. 8. 15 kd śmn mr.

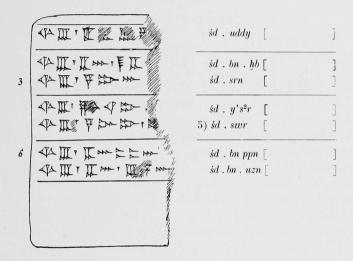
⁽²⁾ kdm est évidemment le duel, ce nombre étant, on le sait, bien plus fréquemment employé dans la langue de RŠ qu'en hébreu. — kd, seul, signifie « une cruche, comme hmr = un homer; voir ci-dessus, p. 164, n. 2.

⁽³⁾ Quand il y a plus de deux cruches (kdm), on écrit le nombre, mais on supprime le mot kd.

⁽⁴⁾ Comme aussi au jnhm des textes égyptiens: Burchardt, Altkan. Fremdworte, n° 224.

VI RŠ 8277

Haut. 85 mm. — Rien au revers.



Énumération de champs désignés par les noms de leurs propriétaires respectifs; ces noms étaient sans doute accompagnés de gentilices, comme dans TG.

1) Uddy, nom en -y, s'il est complet; cf. Amry, ci-dessus, V 8. — 2) Lire sans doute Bn-hb[b]; comp. Syria, XVI, 184-5. — 3) Srn, héb. seren; à RŠ le nom paraît figurer, au plur., dans la locution yn srnm (Syria, XVI, 150). — 4) Y ' \hat{s}^2r , nom dérivé d'une 3° p. de l'impft., comme Ynhm (ci-dessus, V, 10) et beaucoup d'autres. — 5) Swr, comp., pour la forme, 'wr (h. 'ivver) aveugle ou borgne, Keret, Il. 99 et 187. — 6) Bn-ppn; comp., Pa-ap-pa(-na) n. pr. h., ap. CLAY, Personal names, p. 116 et, à Kerkouk, A-ri-ip-pa-ap-ni (R. A. XXIII, p. 142, n° 1, l. 25. — 7) Uzn[(?)], comp. Uzzinu, à RŠ mème, dans une tablette accadienne publiée par M. Thureau-Dangin: Syria, XV, 138, l. 22.

VII

RŠ 8213

Petite tablette, qui devait mesurer 7 cm. de haut. Hauteur actuelle 4 cm. Rien au revers.



- 1-5. Cinq noms propres d'hommes, tous patronymiques —, et qui pouvaient être accompagnés d'un gentilice.
- 1) Bn-'ntn « le Fils de 'Anatôn », nom formé sans doute sur 'Anat, comme Šimšon (à RŠ: Śpśyn) (1), sur Šemeš. 2) Bn-agyn; comp. TG 35 Bn-agynt. 4) Dans Bn-qty, qty, peut être un gentilice; comp. qtś, RŠ 1929, n° 2, 28 (ulp qtś) et ddmy/ddmś; voir Danel, pp. 36 et 39. 5) Dans Bn-yp', on reconnait יָפִיע n. pr. h., porté par divers personnages dans AT.
- 6) []b'm est sans doute la fin d'un n. de nombre : [ar]b'm, quarante, ou [ś]b'm soixante-dix. Voir cependant, ci-dessus, V, 4, où []'m ne peut représenter que la fin d'un n. pr. h.

VIII

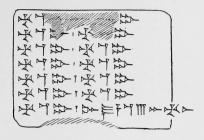
RŠ 8203

Long. 6 cm. Rien au revers.

De 1 à 7^z , il y a treize fois consécutivement le mot hmr; on lit ensuite (7^{\sharp}) w ezml aht. Le sens est donc « 13 hmr et une ezml ».

hmr s'est rencontré dès le début: RŠ 1929, nº 12, 6.12.18 au sens d'héb. homer, mesure de capacité pour les céréales. Voir aussi ci-dessus, p. 164 n. 2,

⁽¹⁾ Voir ci-dessus p. 463.



tš' bnśm w hmr. Le sens est sans doute le même ici (1), le nom de la céréale,
— l'orge probablement, — n'étant pas mentionné (2).

ezml paraît être une subdivision du homer, bien que, en héb., le homer se compose de dix épha. Comparer l'acd. azamillu panier ou « couffin ». De toute façon, le mot est du féminin, comme on le voit par aḥt (h. אַהַאַר), ce nom de nombre figurant déjà dans RŠ 1929, n° 19, 14-16 et 19.

CH. VIROLLEAUD.

(4) hmr au sens d'héb. hamor « âne » nous avait paru figurer, dans I AB 1, 28* (Syria, XV, 227); mais il semble préférable de lire, avec M. Ginsberg, Orientalia, V, 194, [y]hmr, en héb. yahmour « antilope »; « âne », à Rs. è dit 'r (h. יעיר), comme on le voit dans II AB, 4, 44-45; I Danel 52-53 et suiv. Voir cependant, l' AB 1, 19 et Syria XV, p. 79, ll. 19 et 30. — On sait d'ailleurs qu'il y a un

rapport étroit entre les deux mots hamor et homer, homer désignant proprement une charge d'àne; de même, en sumérien, le même signe représente les deux mots imèru, signifiant l'un âne, et l'autre « ânée ».

(2) Il en est de même pour kd, ci-dessus, no V, mais il est vrai qu'il y avait, dès la 1. 2, dans le mot śmn, une indication suffisante



TROIS CONTRATS DE RAS-SHAMRA

PAR

F. THUREAU-DANGIN

Parmi les tablettes cunéiformes trouvées à Ras-Shamra par M. Schaeffer, au cours de sa huitième campagne (1936), figurent trois contrats qui remontent approximativement au temps d'El Amarna (1). Ces tablettes, qui ont reçu, sur l'inventaire des fouilles, les n°s 8.145, 8.208 et 8.213, mesurent, la première 0 m. 072 \times 0 m. 056, la deuxième 0 m. 05 \times 0 m. 043, la troisième 0 m. 087 \times 0 m. 058. Elles sont en argile fine et bien cuite.

Le texte commence au milieu de la face antérieure, immédiatement audessous d'une empreinte de cylindre, fait le tour de la tablette sans aucune discontinuité et rejoint ainsi l'empreinte du sceau sur le recto. Si besoin est, le scribe emploie la tranche latérale gauche pour y inscrire les dernières lignes.

A la différence des contrats babyloniens ou assyriens, ceux-ci ne sont pas datés. C'est une particularité qu'ils ont en commun avec d'autres contrats du mème temps, provenant de la région de Kerkouk.

La langue rappelle celle des tablettes cananéennes d'El Amarna. Je me suis attaché à suivre dans la traduction l'ordre des mots, très différent de celui qu'exigerait la syntaxe accadienne.

(4) M. Schaeffer a en outre recueilli quatre petits fragments de tablettes du même type.

tranche inférieure

revers

秦林山下南山村 山 东部一日

- 開弘區 蜜兒等內里等這是兒子兒里爷里留 国名东西 即乌绵河 医乌绵河 医乌绵马 四角 军争 四年 国军朱玺下望西安 皇 四年
- 安置为了女子的同时的国际的 \$15

tranche supérieure

face

MINIMAN PARTY PART

tranche inférieure

revers

20 1

tranche supérieure

face

tranche latérale

35 了图本公司的各种的

RS 8.208

Plant of the World P STRUCT MARKET STRUCT 出了 ~ 图 5种野女田 tranche inférieure 那些好好的 revers 图 四日 A PINA DE POR 全世界 8 中国 17 17 18 中国 18 10日至10日 相等的相似的知识 MAN BUR DAY DER HAND 四日春日日日日日日 15 季開 医动动 多女 思到 1公里里大学 皇陵等 SIA MORRISON ES PORT tranche supérieure face tranche latérale 20 4 7 4 1 2 2 4~18 图 4~米 學四年四十

au-dessus du sceau

多りまるない

sur le sceau

通用及其至多

RS 8.145

iš-tu ámi ⁽¹⁾ an-nı-ı-ım-ma a-na pa-ni awîlé^{pl} ši-bu-ti ¹Ia-ri-ma-nu a-kán-na iq-te-bi a-nu-um-me-e mi-nu-um-me-e

(5) ša i-ba-aš-ši a-na ia-ši ša ta-ar-te-ši ^tBi-da-wa it-ti-ia alpi^{p1}-ia ṣēni^{ḥi-a}-ia im[ēri]^{p1}-ia wardūti^{p1}-ia amāti^{p1}-ia

za-ab-lu siparri^{pl} alalli siparri^{pl}

(10) talli siparri^{p1} q^{an}pisamni-ia eqel Bin-¹Ḥa-ra-ṣi-na ša i-na eqel nâr Ra-aḥ-ba-ni

a-na fBi-da-wa aššati-ia at-ta-din

ù a-nu-um-ma 2 mârûpl-ia

- (15) 'Ia-at-li-nu rabû û ¹Ia-an-ḥa-mu şeḥru ma-an-nu-um-me-e i-na libbi-šu-nu ša iz-zi-iz i-na di-ni it-ti ¹Bi-da-wa û ša ú-qa-al-li-il ¹Bi-da-wa
- (20) umma-šu-nu 5 me-at šiqil kaspa ú-ma-al-li a-na šarri ù nahlapta-šu i-šak-kán-ma a-na sikkuri ù i-páṭ-ṭar a-na súqi

A partir d'aujourd'hui, devant témoins,

Ia-ri-ma-nu en ces termes a parlé:

- « Or ca, tout
- « ce qui existe à moi,
- « (ou) qu'a acquis Bi-da-wa
- « avec moi, mes bœufs, mes moutons,
- « mes â[nes], mes esclaves-hommes, mes esclaves-femmes,
- « (mes) zablu (2) de bronze, (mes) bassins de bronze,
- « (mes) vaisseaux de bronze, mes paniers,
- « le champ de Bin-Ḥa-ra-ṣi-na (3),
- « situé dans le(s) champ(s) de la rivière Ra-ah-ba-ni,
- « à Bi-da-wa, ma femme, j'ai donné.
- « Or donc, mes deux fils,
- « Ia-at-li-nu, l'aîné, et Ia-an-ha-mu, le cadet.
- « celui d'entre eux
- « qui aura été en procès
- « avec Bi-da-wa, ou qui
- « aura traité avec mépris Bi-da-wa,
- « leur mère, cinq cents sicles d'argent
- « il paiera au roi.
- « En outre, sa tunique il déposera
- « à la serrure (4) et s'en ira dans la rue.

⁽⁴⁾ Écrit : ud-1-kam.

⁽²⁾ Il est possible, mais douteux, que zablu ait le même sens que zabbilu (« bêche »).

⁽³⁾ Ainsi appelé du nom d'un ancien propriétaire « fils de *Ḥa-ra-ṣi-na* ».

⁽⁴⁾ Il faut sans doute entendre qu'avant de

ù ma-an-nu-um-me-e i-na libbi-šú-nu

- (25) ša ú-kab-bi-i[t] ^tBi-da-wa [um]ma-šu a-na šu-wa-ti ta-na-an-din
 - [pâ]n ¹An-taḥ-mu mâr ¹... ⁽¹⁾ -da-na [pân] ¹Abdi·An-tum mâr ¹Bur-zu-mi - . . . [pân] ¹Gal-be-wa mâr ¹Ia-aš-me - . . .
- (30) pân ¹Ad-du-mi-nu mâr ¹Ḥa-li-ia -... pân ¹Gal-be-sva mâr ¹A-bu-uš -... ¹Bur-qa-nu ^{awil}tup-sar-rum

- « Mais celui d'entre eux
- « qui aura honoré Bi-da-wa,
- « sa [mè]re, c'est à celui-là qu'elle donnera (les biens). »

[De]vant An-taḥ-mu, fils de ... (1) -da-na.
[Devant] Abdi-An-tum, fils de Bur-zu-mi -...
[Devant] Gal-be-wa, fils de Ia-aš-me -...
Devant Ad-du-mi-nu, fils de Ḥa-li-ia -...
Devant Gal-be-wa, fils de A-bu-uš -...
Bur-qa-nu, scribe.

Les tablettes de ce type étaient, vers le même temps, dans le pays d'Arrapha (région de Kerkouk), désignées par le nom de tuppi sîmti « tablette de fixation » (²). Iarîmânu, par le document qu'on vient de lire, « fixe » ce qui revient à sa femme et à ses deux fils, détermine leurs droits respectifs relativement à son héritage. En Babylonie et en Assyrie, aussi bien que dans le pays d'Arrapha, un mari était autorisé par la loi ou la coutume à laisser tout ou partie de ses biens à sa femme. Celle-ci, à moins de remariage (³), en a la jouissance sa vie durant. Elle ne doit en principe en rien aliéner (4). Elle n'est

s'en aller il suspend sa tunique au pène de la serrure. Il doit quitter la maison sans rien emporter, pas même son vêtement. Comparer ci-dessous, note 3.

- $^{(4)}$ Ici le signe Br. nº 4442, avec une lecture inconnue.
- (2) Sur les tuppi šímti, voir Speiser, New Kirkuk Documents, dans Annual of Amer. Schools, X, p. 49 ss.; Koschaker, ZA, XLI, p. 39; Cyrus H. Gordon, ZA, XLII, p. 462 s.
- (3) Remariée, elle perd tout droit sur les biens. Voir le texte d'Assur KAJ n° 9, traduit par Koschaker (Neue Keitschriftliche Rechtsark. aus der El-Amarna-Zeil, p. 455 s.) et les textes de Nuzi cités par Gordon, ZA, XLIII, p. 463. D'après les textes de Nuzi, la femme doit sortir nue de la maison. Voir, à ce sujet, les intéressants rapprochements suggérés par

Kuhl (ZAW, NF, XI, p. 402 ss.) et par Gordon (ibid., XIII, p. 277 ss.) et comparer ci-dessus, p. 249, note 4.

(4) Une tuppi šimti spécifie qu'elle ne doit rien faire sortir de la maison ou vendre à qui que ce soit à la porte de la ville (voir Gordon, ZAW, NF, XIII, p. 279). Dans la tuppi šimti HSS, V, n° 70 (traduite par Speiser, l. c., p. 55), la femme est au contraire autorisée à disposer des biens comme bon lui semblera. En fait, ainsi qu'on l'apprend par une autre tablette, elle les laisse aux héritiers de son mari, à ses deux fils adoptifs (voir Speiser, l. c. p. 20). Il s'agit d'ailleurs de biens membles (dont une esclave qu'elle a acquise de ses deniers). Il est probable qu'en ce qui concerne les immeubles la règle ne souffrait aucune exception.

cependant pas seulement usufruitière, car, s'il y a deux ou plusieurs fils, elle a en général le droit de choisir celui qui héritera (1). A cet égard, le Code de Hammurapi est très explicite : d'après le § 150, si une femme doit à la libéralité (posthume) de son mari champ, verger, maison ou biens meubles, elle peut laisser ces biens au fils qu'elle préfère, mais non à un étranger (2). Le mème droit est reconnu à la femme par la tablette de Ras-Shamra.

RS 8.213

iš-tu ú-mi an-ni-i-im ⁽³⁾ a-na pa-ni awîlê^{p1} šìbú-ti ¹Ia-ši-nu mâr ^{1d}Addu-la-na ip-ta-ṭar (bît) dimtu^[t] ⁽⁴⁾

- (5) ša i-na eqlėti^{p1} Ḥu-wa-t[i] qa-du eqlėti^{p1} Šu-qa-al ⁱ? si-ir-di-sa qa-du kirî karâni^{p1}-s[a] qa-du kirî-sa
- (10) i-na 4 me-at kaspim^p iš-tu qâti^{ti} ¹A · zi-ra-n[u]

ni-im-i.

(¹) Voir notamment HSS V, n° 73, l. 38-40 (Speiser, l. c., p. 54): « celui parmi mes fils, que Z. la femme) préfère, c'est à celui-là qu'elle donnera. » Dans HSS V, n° 74, le droit de désigner l'héritier appartient également à la femme, sauf en ce qui concerne une maison dont un tiers seulement lui a été attribué, les deux autres tiers étant attribués à l'un des fils : c'est, comme il est naturel, ce dernier qui doit être l'héritier de la maison entière (Voir Speiser, l. c., p. 49 s.).

- (2) Pour l'exclusion de l'étranger, voir encore KAJ, n° 9, 1. 27 et HSS V, n° 73, 1. 26 ss. (3) Le scribe a écrit, par inadvertance, an-
 - (4) Restitution conjecturale et très incertaine.
 - (5) Mot à mot « la tour ». Par dimtu « tour »

A partir d'aujourd'hui, devant témoins, Ia-ŝi-nu, fils de Addu-la-na.
a libéré le castel (5) situé dans les champs de Ḥu-wa-t[i], avec les champs de Šu-qa-al, (avec) ses oliviers (6), avec son clos de vignes, avec son verger, au prix de quatre cents (sicles) d'argent, de la main de A-zi-ra-n[u]

on entendait apparemment une maison rurale fortifiée. Sur l'emploi de ce terme dans les contrats de la première dynastie babylonienne et dans les textes de Nuzi, voir Koschaker, Rechtsurk, aus der El-Amarna Zeil, p. 62 s.

(6) Parmi les arbres acclimatés par Sennachérib dans ses jardins de Ninive figure le sirdu (voir, par exemple, col. VIII, 21 du prisme publié par King dans C.T. XXVI). Un passage du même texte mentionne l'huile de sirdu (voir 1. 72). Meissner (Ass. St. V, p. 19, note 2) en a conclu que cet arbre pourrait être l'olivier. Cette conjecture est confirmée par notre texte, car il est tout naturel qu'un domaine rural, sis près d'Ugarit, contint un plant d'oliviers.

ù iš-tu qâti^{ti} ¹Abdi-A-da-ti mâr ¹Bu-ra-na

ša-ni-tam šum-ma ur-ra-am

(15) še-ra-am ¹A-zi-ra-nu ù ¹Abdi-A-da-tum mâr ¹Bu-ra-na ù mâr û ^{p1} -šu-nu mâr u ^{p1} mâr û ¹ -šu-nu

> i-túr<-ru> -nim a-na lìb-bi-šu-nu 1 bilat kaspam^{p1} ú-ma-lu-nim

(20) a-na šarri

ù šum-ma ¹Ia-ši-nu ù mârū^{p1}-šu i-túr ana ú-nu-te^{p1} siparri^{p1} 1 bilat kaspam^{p1} ú-ma-lu-ú a-na šarri

- (25) pân ¹Śub-am-mu mâr ¹Zi-zi pân ¹Ia-ri-šu-nu mâr ¹Nūr ⁽⁴⁾- ^dA-na pân ¹Da-na-nu mâr ¹Hi-ia-na pân ¹Ur-te-nu mâr ¹A-mu-sva pân ¹Mil-ki-... ⁽⁵⁾ ^{awil} šatammi
- (30) pân ¹Ili-d^{*}Šamšu ^{šu awil}šatammi pân ¹A-na-ni-d^{*}Šarru-ma ⁽⁶⁾ mâr ¹Ši-burd*Tešub ⁽⁷⁾

(4) L'expression urram šéram se retrouve dans les textes de Boghaz-kői, voir Ηποzní, Boghazkői-Studien, 3. Heft, p. 417, note 7; Weidner, ibid., 8. Heft, p. 80, note 5, et Labat, L'akkadien de Boghazkői, p. 210. Urram signifie « demain », voir Landsberger, OLZ 4923, p. 71, note 1, et Kraus, MVAG 36, 1, p. 429. Il est probable que, de même que ûmam urram signifie « aujourd'hui, demain », c'est-à-dire « tous les jours » (cf. Lewy, MVAG 35, 3, p. 24, note e), urram šéram signifie « demain, après-demain », c'est-à-dire « à l'avenir ».

(2) Mot à mot « sur leur cœur ».

et de la main de *Abdi-A-da-ti*, fils de *Bu-ra-na*.

D'autre part, si demain, après-demain ⁽¹⁾ A-zi-ra-nu ou Abdi-A-da-tum, fils de Bu-ra-na, ou leurs enfants, (ou) les enfants de leurs enfants,

reviennent sur leur accord (2), I talent d'argent ils paieront au roi.

Ou, si *Ia-ši-nu*, ou ses enfants, reviennent sur les ustensiles de bronze (3), 1 talent d'argent ils paieront au roi

Devant Šub-am-mu, fils de (femme) Zi-zi.

Devant Ia-ri-šu-nu, fils de Nūr-A-na.

Devant Da-na-nu, fils de Ili-ia-na.

Devant Ur-te-nu, fils de A-mu-wa.

Devant Mil-ki-..., l'administrateur.

Devant Ili-Šamšu, l'administrateur.

Devant A-na-ni-Šarru-ma, fils de Si-bur-Tešub.

- (3) Il est probable que l'acquéreur avait prétendu racheter aussi le mobilier, notamment les « ustensiles de bronze », qui en constituaient sans doute la partie la plus précieuse. Les vendeurs se garantissent contre un renouvellement de la discussion à ce sujet.
- (4) Écrit sı. La lecture nür est incertaine Lire peut-être qorni.
 - (5) Signe šubur?
- (6) Comparer les noms hurrites Hi-iš-mišarru-ma (Gustavs, ZA XXXVI, p. 298), Ri-mišarru-ma, Aš-mu-šar-ru-ma, Ta-ki-šar-ru-ma (Ungnad, Subartu, p. 161).
 - (7) Écrit du. En l'absence d'un complément

pân ¹Ḥa-wa-Il ^{awil}[K]AR-GAB pân ¹A-ba-be-nu mâr ¹Ša-te-wa ⁽¹⁾ pân ¹La-i-wa mâr ¹Am-mi-ia-na ¹Warad- ^dSin ^{awil}tup-sar-rum

Devant Ha-wa-II, le Devant A-ba-be-nu, fils de Ša-te-wa. Devant La-i-wa, fils de Am-mi-ia-na. Warad-Sin, scribe.

L'emploi du terme patâru « délier, libérer » apparente ce contrat à certains contrats babyloniens, dû temps de la première dynastie, qui ont pour objet de « délier, libérer » un fonds de la maison paternelle (bût àbišu). On a pensé que l'acquéreur exerçait dans ce cas un droit de retrait. Cette manière de voir a été contestée par Édouard Cuq, qui estime qu'il s'agirait plutôt d'un rachat amiable (voir RA, VII, p. 133 et Études sur le droit babylonien, p. 205).

RS 8.208

iš-tu úmi ⁽²⁾ [an-] nı-ı a-na pa-ni awîlê^{p1} ši<-bu-ti> ¹Gil-be-en râbiş bit ^ršarra-ti ú-wa-aš-šar

- (5) E-li-ia-wa amta-šu i-na Bitete-a ù Aš ta-ba-ak šamna a-na qaqqadi-ša ù ú-za-ak-h[i]-ša
- (10) ki-i-me-e [e-li-]ši za-ku-ti ki-i za-ki[-at] e-li-ia a-na da-ri-it-ti ša-ni-tam ¹Bu-ri-ia-nu ^{awil} na-mu-ú i-hu-uz- ša a-na aššatı-šu
- (15) ù it-ta-ši 20 kaspa

A partir d'aujourd'hui, devant témoins, Gil-be-en, intendant de la maison de la reine, affranchit (la fille) E-li-ua-wa, son esclave. En(présence?) de (femme) Bite-a et de Aš il a versé de l'huile sur sa tète.

En outre il l'a libérée:

« De mème qu'[à] son [égard] je suis libre, de mème [elle] est libre à mon égard pour toujours. »

D'autre part, Bu-ri-iu-nu, le namu,

En outre a apporté 20 (sicles) d'argent

a été, par erreur, omis dans la copie.

(2) Écrit : ud-1-kam.

l'a prise pour sa femme.

phonétique, la lecture *Tešub* ne peut être que conjecturale.

(1) Le clou vertical qui précède ce nom propre Syria. — XVIII.

¹Bu-ri-ia-nu ^{awil} mu-[u]t-ša
ù it-ta-din-šu
a-na qûté^{pl-1}Gil-be-en
pàn ^{1d}Sin-da-lu
(20) pàn ¹Tub-bi-ia-nu
pàn ¹Za-lu-wa-nu
vàn ¹Šu-ub-am-mu

Bu-ri-ia-nu, son mari, et les a donnés aux mains de Gil-be-en. Devant Sin-da-lu. Devant Tub-bi-ia-nu. Devant Za-lu-wa-nu. Devant Šu-ub-am-mu.

Au-dessus du sceau se lit la mention :

abankunuk IGil-be-en

Sceau de Gil-be-en

Sur le sceau est inscrite en petits caractères la clause pénale :

ur-ra še-ra ¹Bu-r[i-ia-nu] la i-gar-ri-ib a-na [¹E-li-ia-wa] Si demain, après-demain $^{(1)}$ Bu-r[i-ia-nu] ne s'approche pas de [E-li-ia-wa] $^{(2)}$

La peine reste sous-entendue.

Cette tablette est à la fois un acte d'affranchissement et un acte de mariage. Une fille esclave, Éliawa, est affranchie par son maître en vue de son mariage, et c'est le même acte qui constate l'affranchissement et le mariage.

L'affranchissement s'accompagne d'un geste symbolique qui consiste à verser de l'huile sur la tête de l'affranchie. Ce rite paraît correspondre à la « purification » ou « purification du front » mentionnée par les actes d'affranchissement babyloniens du temps de la première dynastie. Il semble avoir pour objet d'effacer la souillure liée à la condition d'esclave.

La somme d'argent versée par l'épouseur entre les mains de l'ancien maître représente le prix de l'affranchissement auss bien que le *mohar*.

Sur ces nouvelles tablettes de Ras-Shamra l'onomastique présente le même caractère composite que sur la tablette de même provenance que j'ai publiée dans *Syria*, XV, p. 137 ss. Certains noms livrés par ce dernier document se retrouvent sous une forme identique ou à peine modifiée. Ainsi *Abdi-A-da-ti*

proche plus d'Éliawa, s'il la délaisse ou la répudie.

⁽⁴⁾ Voir, au sujet de cette expression, cidessus, p. 252, note 1.

⁽²⁾ Il faut sans doute entendre : s'il ne s'ap-

var. Abdi-A-da-tum (8. 213, 1. 13 et 16), Da-na-nu (ibid., 1. 27), La-i-wa (ibid., 1. 34), Ḥa-ra-ṣi-na (8. 145, 1. 11) sont à comparer respectivement à Abdi-A-da-ti (ancienne tablette, 1. 17), Da-na-na (ibid., 1. 20), La-i-ia-wa (ibid., 1. 5), Ḥa-ru-ṣi-en-ni (ibid., 1. 11 et 22). Dans le nom propre Abdi-A-da-ti (variante: Abdi-A-da-tum), le second élément est certainement, comme M. Virolleaud me le suggère, le phénicien adt « dame », dont une lettre en cunéiforme alphabétique, découverte à Ras-Shamra cette année mème, offre plusieurs exemples.

F. THUREAU-DANGIN.





TABLE

- CLAUDE F.-A. Schaeffer. Les fouilles de Ras Shamra-Ugarit. Huitième campagne (printemps 1936). Rapport sommaire. (Syria, 1937, p. 125-154.) [Pl. XVII-XXVII.]
- Emil Forrer. Note sur un cylindre babylonien et un cachet hittite de Ras Shamra. (Syria, 1937, p. 155-158.)
- CH. VIROLLEAUD. États nominatifs et pièces comptables provenant de Ras Shamra. (Syria, 1937, p. 459-473.)
- F. Thureau-Dangin. Trois contrats de Ras Shamra. (Syria, 1937, p. 245-255.)

















